Vol 17 # 44 • Du 1er au 7 Mai 2024

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00

HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

EDGAR LEBLANC PRÉSIDENT DU CONSEIL PRÉSIDENTIEL

Voir page 4



Le président du Conseil présidentiel de transition Mr Edgard Leblanc Fils en train de s'adresser à l'assistance et à ses collègues conseillers

UN POLICIER DOMINICAIN VICTIME DU RACISME DE SON PAYS !



Voir page 3

Le sergent de la police nationale Onessy Solís Contreras, a été sauvagement tabassé par les agents de la DGM le lundi 15 avril dans la ville de Santiago.



Eske Premye me, jou travayè yo ap komemore?

Page 6

With a New Transitional Presidential Council, President, and PM Appointed:

Page 9



Quelle est la signification politique de l'installation du Conseil Présidentiel de la CARICOM?

Page 7



Les révélations de Wikileaks: les crimes commis à Guantánamo Bay

Page 10-11



France : La police réprime les étudiants qui défendent la Palestine

Page 17

Editorial



1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Victoria T. H. Sylvain

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Guy Roumer

CORRESPONDANTS
EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Eddy Toussaint
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Elysée Luckner Vil

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS
GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

Requiem pour la classe politique haïtienne

Par Berthony Dupont

« Nous ne sommes pas d'accord avec une quelconque invasion déguisée. La solution n'est pas une autre invasion... La solution est que l'Amérique latine et les Caraïbes embrassent (Haïti), l'accompagnent, l'aident réellement afin qu'Haïti puisse suivre sa propre voie et mettre en œuvre son propre modèle» Président Nicolas Maduro

Tandis que certains célèbrent et ne cessent de festoyer la prestation de serment et l'installation des membres du Conseil Présidentiel de Transition (CPT) issus de la classe politique traditionnelle et fabriqué de toutes pièces par les puissances occidentales pour réformer l'appareil d'Etat pourri, la situation sociopolitique d'Haïti, est loin de revenir à la normale. N'en déplaise à ceux qui continuent de s'illusionner sur ce pays qui souffre dans l'indifférence de ses élites, pensant toujours qu'on peut panser les blessures de cette Nation agressée, nous autres, sans l'ombre d'un doute, notre position est tout à fait à l'opposée de leur illusion.

Un pays mis sens dessus dessous, est un pays qui souffre et qui a besoin en urgence de retrouver son chemin, son indépendance et l'autorité souveraine de son peuple. Cependant, l'image qu'on nous présente, ce sont des étrangers, les mêmes qui ont contribué à la faillite de cet Etat, qui mobilisent les dirigeants haïtiens sur son cas, comme si l'oligarchie dominante n'était pas concernée. Pour tout verrouiller, on recourt à l'argument si souvent évoqué de l'insécurité des gangs, le plus redoutable des venins distillés par la propagande impérialiste. N'est-ce pas du mépris vis-à-vis du peuple qui réclame une vie meilleure en luttant pour un changement de système?

Face à ce qu'il faut bien appeler une farce, la plus humiliante qu'ait connue le pays depuis la domination américaine dont la mission principale consiste à entretenir à tout prix, le statu quo économique, politique et social jusqu'à l'entraîner dans un total délabrement pour enfin l'enterrer sans suite. Nos institutions sont arrivées à un point de déliquescence, que récemment, dans la commune de Jérémie, un bébé de 14 mois a été arrêté à la place de son père en cavale par des policiers qui l'ont ensuite abandonné dans un champ. En dépit de cet acte cruel, inconscient et inhumain, cela ne suscite pas la moindre réaction des autorités ou des responsables.

La plus amère des réalités est arrivée le 25 avril 2024, quand les puissances impérialistes nous ont fait avaler les couleuvres de façon à redonner le souffle de vie aux instruments et aux marionnettes qu'ils ont utilisés, dans le passé, pour anéantir le pays. Ce qui s'est passé ce jour-là représente, en tout cas, au-delà des attentes des uns, des calculs et arrières pensées politiques des autres, un acquis positif pour l'Administration américaine de Joe Biden. Pour les masses laborieuses haïtiennes, cela n'a aucune signification et n'apporte aucune lueur d'espoir ou de rupture avec le passé. C'est du pareil au même. Au contraire, pour le pays c'est la voie du déshonneur et de l'échec. Ce qui est encore plus humiliant, plus grave pour cette classe politique, c'est la reconnaissance, l'acceptation du fait accompli. Notons tout de même qu'il n'y a aucun antagonisme profond, irréversible entre ce petit groupe de soumis et ceux des puissances exploitantes. Quelle imposture !

C'est un saut vers l'inconnu pour ne pas dire sous la dépendance d'un adversaire, sinon, d'un ennemi politique ayant des contentieux historiques contre notre nation.

En fait, c'est du reniement de soi. Au lieu de nous organiser, nous armer du courage, pour exiger aux forces onusiennes, étasuniennes de renoncer à leur politique destructrice d'Haïti, la classe politique qui a toujours confiance en leurs patrons s'agenouille devant eux pour neutraliser, anesthésier la lutte des masses défavorisées de façon à leur faire oublier leurs soucis, leurs malheurs, leurs souffrances afin qu'elles ne se lancent dans aucune forme de révolte contre les oligarques de service.

Face aux atermoiements et aux complicités locales, les puissances occidentales ne sont-elles pas en train de nous voler ce qu'il nous reste de liberté, de vie privée, de bien-être, de souveraineté ? De quel nouveau départ nous parle Dennis Bruce Hankins, le nouvel ambassadeur américain en Haïti ? De quoi veut-il nous convaincre alors, quand le genou de son administration est sur le cou du pays, pour l'étouffer, tout en occupant illégalement nos territoires en l'occurrence la Navase ? A chaque mouvement des masses populaires pour changer le visage du pays, les premiers à nous concocter des coups d'Etat, des assassinats de président, ne s'appellent-ils pas les Etats-Unis d'Amérique ?

Quel crédit peut-on sincèrement accorder à une puissance qui refuse la vie au peuple Palestinien et qui continue via Israël à le bombarder constamment. Comment peut-on croire à ses initiatives en Haïti quand elle détruit d'autres peuples: Cuba, Venezuela, Lybie, etc tout en refusant la création d'un Etat Palestinien à part entière en votant contre cette initiative à l'ONU ? Ne sont-elles pas des larmes de crocodiles qu'elle verse à notre égard pour mieux nous avaler ?

Les véritables causes de la crise qui désespère le peuple et qui rend les masses populaires si vulnérables aux imposteurs résident dans la politique mise en œuvre par les différents pouvoirs haïtiens sans scrupules sous diktats des Etats-Unis. À part quelques rares exceptions, les politiciens haïtiens, toutes tendances confondues sont des traîtres à la Nation. Après la honte du 25 avril, l'idée d'être des politiciens haïtiens de droite ou de gauche a-t-elle encore un sens dans la mesure où, ils ont été tous utilisés comme tremplin contre leur propre pays? La majorité des partis politiques actuels sont des sous-traitants au service des puissances tutrices et ne pourront nous sortir d'aucune impasse.

C'est un produit du système capitaliste quand les inégalités sociales ne cessent de s'accroître. Organiser une élection symbolique même au sein du Conseil Présidentiel a été un casse-tête, une bataille acharnée, une lutte d'intérêts sans merci. Réveillez-vous les parasites de la classe politique, couronnée de la lumpen-bourgeoisie compradore, si c'est en désespoir de cause que vous acceptez cette humiliation, déclinez-la au nom de Charlemagne Péralte avant qu'il soit trop tard !

Quelles que puissent être les retombées de ce pouvoir de facto, une chose est certaine, il n'y aura aucune restructuration ni changement suscité ou encouragé par l'impérialisme. D'ailleurs, n'ayant aucun lien aux masses ouvrières, sans une ligne anti-impérialiste claire, on est loin du chemin pour le changement et de la justice sociale. Bref, rien ne laisse présager un avenir meilleur, si les Conseillers et le Président du Conseil, Edgard Leblanc Fils, restent des esclaves domestiques au lieu d'être des rebelles, des marchepieds que des remparts. Au fait, peut-on demander à quelqu'un de donner ce qu'il n'a pas ? Non ! Alors, cette classe politique empêtrée dans ses contradictions ne fait que creuser son propre tombeau.

Un policier dominicain victime du racisme de son pays !



Le policier Onessy Solís Contreras victime de la discrimination raciste anti-haïtienne

Par La voix des travailleurs

Les victimes dominicaines de la politique raciste officielle augmentent : les hommes de main du DGM ont battu un membre de la PN parce qu'il est noir

L'orientation raciste que reçoivent les hommes de main de la Direction Générale des Migrations (DGM) pour détenir toute personne noire qu'ils croisent lors de leurs raids s'est traduite par de fréquentes attaques contre les Haïtiens ces dernières années, générant un climat de terreur qui rappelle l'époque des dictatures de Balaguer et Trujillo. En plus des centaines de milliers de victimes haïtiennes de cette politique, il y a également eu une prolifération de victimes dominicaines noires, attaquées parce qu'elles « avaient l'air haïtienne ». Ironiquement, l'une des victimes récentes de cette politique du gouvernement de droite du PRM est un membre des forces répressives, le sergent de la police nationale Onessy Solís Contreras, qui a été sauvagement tabassé par les agents de la DGM le lundi 15 avril dans la ville de Santiago. Le sergent, blessé à la tête, à un bras et au côté, a porté plainte auprès du Palais de Justice de Santiago contre la DGM. Il a expliqué qu'à huit heures du matin, il a été attaqué à coups de pelles par des membres de la DGM alors qu'il les avait prévenus qu'il était un policier.

L'attaque raciste a suscité un rejet généralisé et a ouvert des contradictions dans les rangs du gouvernement. Alors que le DGM lui-même tentait de justifier les actions de ses agents, en alléguant que la victime ne s'était pas identifiée, le président Abinader a reconnu que ces incidents étaient une conséquence des expulsions effectuées par le gouvernement actuel par rapport à celles effectuées par les gouvernements précédents et a déclaré que pour éviter "de tels incidents", ils organiseraient "des cours de formation supplémentaires pour les membres du DGM". La réalité est que le gouvernement intègre un nombre croissant d'agents militaires et policiers dans les opérations de la DGM sans la moindre préparation professionnelle en matière d'immigration ; la seule priorité est d'augmenter à tout prix le nombre de détentions d'immigrants. Des médias comme Diario Libre et Acento, dont les lignes éditoriales sont favorables au gouvernement, admettent que le sergent Solís Contreras a été attaqué parce que les agents de la DGM l'ont « pris » pour un citoyen haïtien. Cela montre une fois de plus que le DGM attaque des personnes sur la base du profilage racial, un protocole ouvertement illégal et inconstitutionnel qui annule la présomption d'innocence et institutionnalise la discrimination raciale. En d'autres termes, toute personne noire est soupçonnée et peut être battue, même si la loi dominicaine interdit la torture et les violences physiques. Cette politique renforce les éléments d'apartheid du régime politique dominicain.

Le racisme nous tue

Dans la zone de Santiago où Solís Contreras a été attaqué, les commerçants dénoncent que les travailleurs haïtiens sont fréquemment extorqués par les sbires de la DGM, qui leur facturent 7 mille pesos pour leur permettre de voyager et des abus sexuels de la part des sbires ont même été signalés, selon un article de presse.

Il existe de nombreux cas d'attaques violentes de la DGM contre des Dominicains noirs. Le 15 mars, une chasse brutale menée par la DGM dans les communautés d'El Seibo a laissé des dizaines de personnes arbitrairement détenues, tant haïtiennes que dominicaines, après une série de raids illégaux dans des maisons. Le 16 novembre 2023, des agents de la DGM ont attaqué l'étudiant dominicain en droit José Antonio Medina sur l'avenue Rómulo Betancourt dans la capitale. Medina a déclaré que les assaillants ont affirmé, sans preuve, que sa carte d'identité dominicaine était fausse lorsqu'ils l'ont frappé au nez. La blessure a nécessité une intervention chirurgicale d'urgence. Lorsqu'il a tenté de déposer une plainte officielle concernant cette agression, les autorités ont refusé de la recevoir. En septembre 2023, la Dominicaine Cristina Martínez a été kidnappée par des agents de la DGM. Martínez a été envoyé à la frontière avec Haïti, a disparu pendant plusieurs semaines et a été violé. En juin 2023, l'armée a brutalement battu l'avocat dominicain Fausto Taveras à Mao, après qu'il ait été victime de la classification raciale des répresseurs. Concernant ce cas, l'Association dominicaine des avocats a rejeté le fait que les citoyens soient « maltraités en raison de la couleur de leur peau, qu'elle soit nationale ou étrangère ». Le 24 juin 2022, la DGM a mené un raid illégal contre un restaurant gastronomique haïtien à Santiago, arrêtant arbitrairement 21 personnes, dont des Haïtiens avec leurs papiers d'identité en règle, deux Américains et un Dominicain d'origine haïtienne, avec leurs papiers d'identité dominicains. Ils ont simplement détenu tous les Noirs qu'ils y trouvaient. En décembre 2021, également dans le District National, une autre attaque a été signalée par les répresseurs racistes de la DGM contre un jeune dominicain noir qui circulait sur l'avenue 27 de Febrero, près de l'intersection avec l'avenue Churchill.

Alors que le gouvernement raciste du PRM tente de justifier ses milliers d'arrestations arbitraires de personnes noires dans les villes et les campagnes du pays, en alléguant que ces graves violations des droits de l'homme constituent une prétendue défense de la souveraineté et de la sécurité nationale, cette politique a en réalité impliquait la suspension des garanties constitutionnelles et l'imposition d'un état d'exception, de l'avis des organisations sociales et politiques de la République dominicaine. Le gouvernement a rejeté toutes les plaintes concernant ses violations des droits humains, y compris celles signées par des organisations nationales et internationales, comme une récente lettre ouverte promue par Amnesty International. Même à la suite d'un rapport sur les droits de l'homme contenant certaines critiques du gouvernement dominicain réalisé par le gouvernement américain, qui est par ailleurs un proche allié politique d'Abinader, des représentants de l'Institut Duartiano, une institution d'État, ont demandé l'application de la peine de 30 années de travail forcé contre les Dominicains dont les plaintes pour violations des droits humains sont incluses dans les rapports internationaux. Cela montre comment, à travers la politique raciste du gouvernement, des attaques grossières contre les libertés démocratiques s'insinuent et le danger néo-fasciste et néo-Trujillo augmente.



L'étudiant dominicain José Antonio Medina pris pour un travailleur haïtien a été frappé au nez. Sa blessure a nécessité une intervention chirurgicale d'urgence.

Dans ce contexte de violence illégale et raciste de la part du gouvernement, le président Abinader a assuré que le racisme n'a jamais existé dans le pays, tandis que le ministre des Affaires étrangères Roberto Álvarez est allé encore plus loin, affirmant qu'il n'y a jamais eu d'esclavage dans la ville coloniale de Saint-Domingue, malgré le fait que c'était la première colonie de travail asservie dans les Caraïbes, c'est pourquoi la grande majorité de la population dominicaine est d'origine africaine. Ce discours négationniste et néo-Trujillo ignore les jalons du racisme officiel du siècle dernier, tels que le massacre de 1937 et la décision anticonstitutionnelle 168-13. Comme ces expériences historiques l'ont démontré, les victimes du racisme de l'État dominicain ne sont pas seulement des Haïtiens, mais souvent aussi des Dominicains noirs de la classe ouvrière.

Mouvement socialiste des travailleurs de la République dominicaine 24 Avril 2024

Edgar Leblanc président du Conseil Présidentiel


Les 9 membres du Conseil Présidentiel de Transition


Les urnes qui ont été placées à la Primature pour recueillir les bulletins de vote des 7 conseillers n'ont pas été utilisées.

Par Isabelle L. Papillon

Ce matin du 30 avril 2024, l'ancien sénateur et président du Sénat de 1995 à 2000 Edgar Leblanc Fils du parti politique Organisation du peuple en lutte (OPL) et représentant du Collectif 30 janvier au sein du Conseil Présidentiel a été finalement choisi par certains de ses collègues conseillers avec 4 voix sur 7 pour présider le Conseil Présidentiel de Transition a informé à l'assistance au Villa d'accueil, l'un des 2 conseillers, jouant le rôle d'observateurs non votants, Frinel Joseph officiant comme rapporteur.


Le citoyen Fritz Bélizaire nommé Premier ministre

Le conseiller a poursuivi dans son exposé de circonstance de signaler que c'est *« Au cours des discussions de ce matin avec les 7 membres votants de ce Conseil, une majorité a été dégagée et une entente a été trouvée pour qu'Edgard Leblanc Fils soit élu président du Cpt »* et que *« Cet accord n'engage uniquement que cette majorité »* Il fait référence à Louis Gérald Gilles (accord du 21 décembre 2022),), Smith Augustin (de la plateforme Résistance démocratique/Engagés pour le développement / Red-Ede, Edgard Leblanc Fils (Collectif des partis politiques du 30 janvier 2023, le regroupement politique Compromis historique et Emmanuel Vertilaire (parti politique Pitit Desalin). Cela indique que le choix n'a pas fait l'unanimité au sein du Conseil puisque les concurrents Parti Fanmi Lavalas, le groupe Montana et le Secteur privé n'ont pas justement apprécié le dénouement.

De toute façon, selon les prescrits de l'article 13 du décret portant à la création, à l'organisation et au fonctionnement du conseil, Leblanc aura une fonction de représentation et de coordination du conseil et également, suivant l'article 9, il est habileté à représenter le conseil présidentiel et ses décisions formelles, dans les domaines publics, juridiques et diplomatiques.

« Pas besoin donc d'avoir des élections, on a placé les urnes et l'isoloir pour rien. La majorité a été bien dégagée. C'est ce qui a été fait »

Ce choix fait dans les coulisses de la Primature a étonné tout le monde. D'autant plus, il a évité au pays le spectacle hideux de Bureau électoral monté et des urnes installées dans la salle pour départager les 7 membres votants du Conseil dont quatre d'entre eux ont été candidats.

Il s'agissait de Louis Gérald Gilles de l'Accord du 21 décembre, Edgard Leblanc Fils du Collectif 30 janvier, Fritz Alphonse Jean de l'Accord de Montana et Leslie Voltaire du parti Fanmi Lavalas. Faut-il souligner que ce scrutin a été déjà reporté plus de 4 fois, vu les mésententes, marronnage des uns, boycottage des autres ou absence de consensus ou de compromis entre les 4 candidats.

La configuration de sur un nombre total de 7 individus, quatre se sont portés candidats pour diriger le Conseil illustre le niveau de conscience pour les intérêts personnels au sein de la classe politique traditionnelle haïtienne au détriment du pays A ce compte, on ne pouvait plus étonner quand de coutume plus de 200 individus se portent candidats aux élections présidentielles.

Dans la même veine, la majorité constituée par les conseillers Smith Augustin, Emmanuel Vertilaire, Louis Gérald Gilles et le président Edgard Leblanc Fils a également fait choix du citoyen Fritz Bélizaire comme Premier ministre. Il a été un ancien ministre de la jeunesse et des sports sous la présidence de René Préval en 2007

En fait, cette majorité dégagée au sein du Conseil Présidentiel de Transition va permettre entre autres au Parti Pitit Desalin de Moise Jean Charles qui était bien présent à la salle de la Villa d'accueil aussi bien que son nouvel allié Claude Joseph du Parti Les engagés pour le développement (EDE) de se positionner à toutes fins utiles.

Avant la fin de la rencontre le rapporteur, Frinel Joseph a donné la parole à l'ancien sénateur Edgard Leblanc qui en peu de mots sur le podium a remercié ses collègues dans un discours de circonstance, il a indiqué également *« que des mesures concrètes seront prises pour former un gouvernement et prendre des décisions cruciales en matière de sécurité. Il ajouta que le conseil présidentiel de transition avait tenu des réunions avec les plus hauts responsables de l'armée, de la police nationale et des unités spéciales chargées de la sécurité du palais national, dans le but de s'informer sur la situation et de solliciter leur soutien pour restaurer l'ordre et la sécurité »*.

Par ailleurs, l'Organisation des États américains (OEA) par la filière de son secrétaire général Luis Almagro a salué l'installation de la présidence et la nomination de l'ingénieur Edgard Leblanc Fils en tant que président du Conseil de la Transition dans une note sur X (anciennement Twitter). Par contre, elle a pris le contre-pied sur la nomination du Premier ministre Fritz Bélizaire. Ainsi Almagro indique dans sa note diplomatique que « *la désignation dans la transparence et le respect de règles d'un Premier ministre ainsi que la formation rapide d'un nouveau gouvernement sont vitales pour la stabilité du pays* ».

AFIN QUE NUL N'EN PRETEXTE IGNORANCE

Par la présente, le sieur Harold JOSEPH, identifié par sa carte d'identification nationale au no: 1533-385119, demeurant et domicilié à la Croix des Bouquets, Village Lumane Casimir, ayant pour Avocate Me Milove C. ETIENNE du Barreau de Mirebalais; entend décliner et comme de fait décline toutes responsabilités liées aux dettes de la dame Martha Pierre JOSEPH, femme née Martha PIERRE qui, abandonne le toit conjugale depuis décembre 2023. Ce, en attendant le prononcé du jugement de divorce en cours.

Pour publication:

Me Milove C. ETIENNE, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen, sur les conclusions conformes du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse et pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de la dame Aseline Desroches Jacques 1er Michel ce pour abandon du toit marital. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux. Ordonne à l'officier de l'état civil de Camp Coq de s'inscrire dans ses registres à ce destinés le dispositif du jugement dont un extrait serait inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier même de ce Tribunal pour la signification de ce Jugement Compense les dépens

Ainsi Jugé et prononcé par nous, Me Harold Chery Juge au Tribunal civil du Cap-Haïtien en audience ordinaire, civile et publique ce jeudi huit Juin deux mille vingt trois, en présence de Me Hervé C Hyppolite, Substitut Commissaire du gouvernement et avec l'assistance de Me Jasmin Dieudonné , Greffier du siège

Il est ordonné....etc.....

En foi de quoi.....etc....

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions conformes du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse et pour le profit ainsi déclare à la dite action. Admet le divorce du sieur Teve Jean Gilles d'avec son épouse Roseline Dieujuste pour injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux. Ordonne à l'officier de l'état civil de Camp Coq de s'inscrire dans ses registres le dispositif du jugement dont un extrait serait inséré dans l'un des journaux s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier même de ce Tribunal pour la signification de ce jugement. Compense les dépens. Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Harold Chery, Juge au Tribunal du Cap-Haïtien en audience ordinaire civile et publique du jeudi huit Juin deux mille vingt trois, en présence de Me Hervé C Hyppolite, Substitut Commissaire du gouvernement et avec l'assistance de Me Joseph Louis, Greffier du siège.

Il est ordonné....etc...

En foi de quoi.....etc

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions conformes du Ministère public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence le divorce de AMEDIUS BELVAL d'avec son épouse MARJORIE JEAN pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état civil de Port-au Prince , Section Est , de transcrire sur les registres à ce destinés , le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier VILNERET GABRIEL de ce siège pour la signification de ce jugement Compense les dépens

Ainsi Jugé et prononcé par nous, BERNARD SAINT-VIL Juge en audience civile ordinaire et publique en date du neuf juin deux mille vingt, en présence de Me EUNIDE LEGERME , Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier Serge DUVERT

Il est ordonné....etc.....

En foi de quoi.

AVI DE ODYANS PIBLIK, VOTE POU BIDJÈ AK ELEKSYON DISTRI LEKÒL WESTBURY LAVIL NAN NORTH HEMPSTEAD ak HEMPSTEAD NASSAU COUNTY WESTBURY, NEW YORK

AVI SA A BAY ke, dapre yon rezolisyon nan KOMISYON KONSÈY EDIKASYON NAN DISTRI LEKÒL WESTBURY, VIL NAN HEMPSTEAD AK NORTH HEMPSTEAD, NASSAU COUNTY ETA NEW YORK, adopte, 12 jiyè 2023, yon odyans piblik nan kalifye elektè nan Distri Lekòl Westbury, Nassau County, Westbury, New York ap fèt nan Oditoryòm nan Westbury High School, One Post Road, Old Westbury, New York nan madi 7 mai 2024 a 7:30. PM (tan nòmal) pou yo revize bidjè yo pwopoze a ak pou tranzaksyon an nan biznis tankou otorize pa Lwa Edikasyon nan Eta New York. Nenpòt moun ki rete nan distri lekòl la ka resevwa yon kopi deklarasyon bidjè a, sou demann, apati 25 avril 2024 nan Biwo Administrasyon an, Two Hitchcock Lane, Old Westbury, New York. AK PLIS AVI BAY ke, vòt yo ak eleksyon pa elektè yo ki anrejistre nan Distri Lekòl Westbury, Lavil Hempstead ak North Hempstead, Nassau County, Westbury, New York ap fèt nan zòn eleksyon yo dekri nan paragraf sa yo nan madi, 21 mai 2024 epi vòt la pral ant 6:00 AM ak 9:00 PM (tan nòmal) nan lekòl yo deziyen jan yo mansyone nan paragraf yo pou rezon sa yo:

(a) Pou apwouve oswa dezapwouve bidjè yo pwopoze a (konplete oswa amande) nan depans estime pou ane kap vini la jan yo soumèt pa Komisyon Konsèy Edikasyon Westbury a, nan bi pou otorize prelve yon taks sou pwopriyete a peye taks sou li nan distri lekòl la pou depans yo estime pou ane fiskal la ki pral vini.

(b) Eleksyon de (2) manm nan Komisyon Konsèy Edikasyon an, chak pou yon tèm konplè twa (3) ane kòmanse, 1 jiyè 2024 epi ki tèmine 30 jen 2027. De (2) ofisyèl prezan yo se Michelle A. Wilson ak Pless M. Dickerson.

AK PLIS AVI BAY, yo ka jwenn yon kopi bidjè a oswa deklarasyon an si yon moun k ap viv nan distri lekòl la mande li pandan lè biznis apati 25 avril 2024, eksepte samdi, dimanch oswa konje yo, nan Biwo Administrasyon an, Two Hitchcock. Lane, Old Westbury, New York ak nan chak lekòl nan Distri a pandan 9:00 AM a 3:00 PM (tan nomòl) nan biwo direktè lekòl la nan chak nan lekòl ki anba a ak nan Westbury Memorial Public Library (bibliyotèk piblik la):

Westbury High School, One Post Road, Old Westbury, New York
Westbury Middle School, 455 Rockland Street, Westbury, New York
Drexel Avenue School, 161 Drexel Avenue, Westbury, New York
Powells Lane School, 603 Powells Lane, Westbury, New York
Park Avenue School, 955 Park Avenue, Westbury, New York Dryden Street, School, 545 Dryden Street, Westbury, New York
Westbury Memorial Public Library, 445 Jefferson Street, Westbury, New York
Westbury School District Website – www.westburyschools.org AK PLIS AVI BAY ke, dapre Real Property Tax Law Section 495 (lwa sou taks soupwopriyete), yon rapò egzanpsyon detaye egzanpsyon nan taksasyon pwopriyete reyèl dwe disponib epi ajoute nan nenpòt ki pwovizwa, preliminè oswa bidjè final.

AK PLIS AVI BAY ke, petisyon ki gen omwen vennsenk (25) siyati nan elektè yo ki kalifye kandida nominasyon pou biwo a nan Manm nan Komisyon Konsèy Edikasyon an dwe depoze nan Grefye Distri a nan 6 Hitchcock Lane, Old Westbury, NY ant 9:00 AM ak 5:00 PM (tan nòmal) pa pita pase lendi 22 avril 2024; petisyon sa yo dwe endike tou non ak adrès chak siyatèr, e dwe endike non ak adrès kandida a.

AK PLIS AVI BAY ke, aplikasyon pou bilten vòt pa korespondans yo ka aplike pou nan Bilding Administrasyon an pandan lè biznis yo lendi jiska vandredi, eksepte jou konje oswa sou sit entènèt UFSD Westbury. Si yo dwe voye bilten vòt la pa lapòs ba elektè yo, Grefye Distri a dwe resevwa aplikasyon ou ranpli, pa pita ke 14 mai 2024. Si Biwo Grefye Distri a dwe delivre pèsonèlman elektè a nan bilten vòt la, se Grefye Distri a ki dwe ranpli aplikasyon an pa pita ke lendi 20 mai 2024. Grefye Distri a dwe resevwa bilten vòt pa korespondans pa pita ke 5:00 PM (tan nòmal) nan madi, 21 mai 2024.

Yon lis tout moun ki dwe resevwa bilten vòt absan yo ap disponib nan Biwo Grefye a nan Distri a pandan lè travay lekòl la nan chak nan senk (5) jou yo anvan jou eleksyon an, eksepte dimanch, ak nan samdi, 18 mai 2024 ant 9:00 AM ak l2:00 PM ak nan biwo vòt yo nan jou eleksyon an. Nenpòt ki elektè ki kalifye ki prezan nan biwo vòt la kapab fè objeksyon pou vote bilten vòt la sou rezon ki apwopriye pou fè defi li yo ak rezon ki fè sa nan yon Enspektè Eleksyon anvan fen biwo vòt yo.

AK PLIS AVI BAY, ke, dapre Seksyon 2018-e nan Lwa Edikasyon an, aplikasyon pou bilten vòt pa lapòs bonè yo ka jwenn nan Biwo Grefye Distri a nan Distri Lekòl la, pandan tout jou Distri Lekòl la nan sesyon. Grefye Distri a dwe resevwa aplikasyon ki ranpli yo pa pi bonè pase 22 avril 2024 ak anvan 14 mai 2024, si yo dwe voye bilten vòt la pa lapòs bonè bay elektè a. Si yo remèt bilten vòt la pa lapòs bonè pèsonèlman nan Biwo Grefye Distri a, Grefye Distri a dwe resevwa aplikasyon ki ranpli a pa pita pase 20 mai 2024. Yo p ap voye bilten vòt lapòs bonè sòf si yo resevwa li nan Biwo Grefye Distri a nan Distri Lekòl la pa pita pase 5:00 p.m. le 21 mai 2024. Yon lis tout moun yo te bay bilten vòt bonè yo ap disponib nan Biwo Grefye Distri a lè biwo a ouvri nan epi apre le 15 mai 2024 jiska 20 mai 2024, eksepte dimanch, ak samdi mai 18, 2024 ant 9:00 AM ak 12:00 PM, sou randevou davans, epi lis sa a pral afiche tou nan biwo vòt la nan eleksyon manm konsèy edikasyon an. Yon defi pou yon bilten vòt bonè pa ka fèt sou baz ke votè a te dwe aplike pou yon bilten vòt absan.

Distri a te divize zòn eleksyon yo jan sa a:

ZÒN ELEKSYON NIMEWO 1 konsiste de tout zòn ki sitiye ant lès nan Post Road ak Post Avenue, nan sid ak nan lwès North Hempstead la - Oyster Bay Town Line, nan nò jiska Brush Hollow Road, Union Avenue rive School Street nan Old Country Road ak nan nò Old Country. Road. Vòt ak anrejistreman nan distri eleksyon sa a ap fèt nan WESTBURY MIDDLE SCHOOL, 455 ROCKLAND STREET, WESTBURY, NEW YORK.

ZÒN ELEKSYON NIMEWO 2 konsiste de tout zòn ki sitiye nan lwès Post Avenue, Westbury ak Post Road, Old Westbury, lès nan Ellison Avenue ak nan nò Old Country Road. Vòt ak anrejistreman nan distri eleksyon sa a ap fèt nan DREXEL SCHOOL, 161 DREXEL AVENUE, WESTBURY, NEW YORK.

ZÒN ELEKSYON NIMEWO 3 konsiste de tout zòn ke yo rele New Cassel, Vil North Hempstead, ki chita lès nan School Street ant Long Island Railroad ak Union Avenue ak Brush Hollow Road; tou sa chita ant Grand Boulevard ak fwontyè a lès nan distri a, nan nò Old Country Road ak nan sid Long Island Railroad la. Vòt ak anrejistreman nan distri eleksyon sa a ap fèt nan PARK SCHOOL, 955 PARK AVENUE EAST, WESTBURY, NEW YORK.

ZÒN ELEKSYON NIMEWO 4 konsiste de tout zòn ke yo rele New Cassel, Vil nan North Hempstead, ki chita nan sid Long Island Railroad e nan nò Old Country Road, lès nan School Street ak limite nan nòdès la pa Grand Boulevard. Vòt ak anrejistreman nan distri eleksyon sa a ap fèt nan DRYDEN SCHOOL, 545 DRYDEN STREET, WESTBURY, NEW YORK.

AK PLIS AVI BAY ke Votè ki nan Militè ki pa anrejistre pou vote kounye a ka aplike pou enskri kòm yon elektè ki kalifye nan Distri a lè yo kontakte Grefye Distri a nan 6 Hitchcock Lane, Old Westbury, NY, pa telefòn 516-874-1828, oswa imèl: districtclerk@westburyschools.org pou resevwa yon aplikasyon pou enskri kòm yon elektè ki kalifye nan Distri a pou Reyinyon Anyèl la 21 mai 2024. Votè ki nan Militè a ka endike preferans yo pou resevwa aplikasyon enskripsyon an pa lapòs, pa faks oswa pa lapòs elektwonik (imèl). Grefye Distri a dwe resevwa aplikasyon pou enskri a pa pi ta pase 5:00 PM nan 25 avril 2024. Rejis elektè yo prepare ak depoze nan biwo grefye distri a dwe enkli non tout elektè militè ki soumèt yon enskripsyon elektè ki valab. Yon elektè militè vle di yon elektè kalifye nan Eta New York ki nan sèvis militè aktyèl e ap, konsa, absan nan Distri a kote li kalifye pou vote nan jou enskripsyon an oswa eleksyon an oswa revoke/mete deyò nan sèvis militè nan 30 jou nan yon eleksyon oswa yon mari oswa madanm, paran, pitit oswa depandan votè nan militè si yon elektè kalifye nan Eta New York ak yon okipan nan distri lekòl la kòm vote nan militè yo, oswa pèsonèl militè k ap viv sou yon lakou militè nan yon distri lekòl nan Eta New York pou yon peryòd 30 jou imedyatman anvan eleksyon an.

AK PLIS AVI BAY ke Votè ki nan Militè ki kalifye pou votè nan Distri a ka jwenn yon aplikasyon pou yon bilten militè lè yo kontakte Grefye Distri a nan 6 Hitchcock Lane, Old Westbury, NY, pa telefòn 516-874-1828, oswa imèl: districtclerk@westburyschools.org. Grefye Distri a dwe resevwa aplikasyon pou yon bilten militè pa pita ke 5:00 PM nan 25 avril 2024. Votè Militè a ka endike preferans yo pou resevwa aplikasyon pou yon bilten militè ak bilten militè a pa lapòs, pa faks oswa imèl. Yo pral voye bilten vòt militè yo pa lapòs oswa distribiye otreman pa pita pase 26 avril 2024. Grefye Distri a dwe resevwa bilten militè yo (1) anvan yo fèmen biwo vòt yo nan jou eleksyon an epi ki montre yon mak anilasyon nan sèvis lapòs Etazini oswa nan sèvis lapòs yon peyi etranje, oswa ki montre yon otorizasyon dat pou yon lòt ajans nan Gouvènman Etazini/ Ameriken oswa (2) pa 5:00 PM nan jou eleksyon an epi siyen epi gen date pa votè militè yo ak yon temwen ladan yo, ak yon dat ki detèmine yo dwe pa pita pase jou a anvan eleksyon an. Yon lis tout moun ki gen bilten militè yo te bay yo ap disponib pou enspeksyon nan elektè yo ki kalifye nan Distri a nan Biwo Grefye Distri a pandan lè biwo a ant 9:00 am a 4:00 pm, tan dominan, jouk jou eleksyon Distri Lekòl la ak Vòt la.

AVI SOU ENSKRIPSYON

AK PLIS AVI BAY ke; enskripsyon pèsonèl votè yo egzije swa dapre Seksyon 2014 Lwa Edikasyon oswa dapre Atik 5 Lwa Eleksyon an (Lwa sou Edikasyon yo). Si yon elektè anrejistre anvan dapre Seksyon 2014 Lwa sou Edikasyon an epi li te vote nan yon Reyinyon Distri Anyèl oswa Espesyal (eleksyon) ki te fèt pandan kat (4) ane kalandriye anvan yo, li kalifye pou vote nan eleksyon sa a; si yon elektè anrejistre epi kalifye pou vote dapre Atik 5 Lwa Eleksyon an, li kalifye tou pou li vote nan eleksyon sa a. Tout lòt moun ki vle vote dwe enskri.

Okipan ki kalifye nan Distri a ap pèmèt yo enskri pou reyinyon distri lekòl yo ak eleksyon nan Biwo Grefye Distri a, ki nan 6 Hitchcock Lane, Old Westbury, NY ant 9:00 AM ak 12:00 PM epi ant 2:00 PM ak 4:00 PM nan mèkredi lè lekòl la louvri kòmanse ak premye jou prezans elèv yo nan mwa septanm nan epi ki fini ak dènye jou prezans elèv yo nan mwa jen, ak ant 9:00 AM a 1:00 PM nan jou biznis regilye pandan mwa jiyè ak out. Dat final la pou enskri pou Reyinyon Anyèl la sou 21 mai 2024 se jedi 16 mai 2024 ant 9:00 am ak 12:00 pm epi ant 2:00 pm ak 4:00 pm.

Komisyon Konsèy Enskripsyon an ap rankontre, avèk Grefye Distri a, nan jedi 16 mai 2024 ant 2:00 PM ak 8:00 PM (tan nòmal) nan bi pou yo enskri tout elektè yo ki kalifye nan Distri a dapre sa a.

Seksyon 2014 nan Lwa sou Edikasyon, yo ajoute nenpòt non adisyonèl nan Rejis la yo dwe itilize nan eleksyon an deja mansyone, nan ki tan nenpòt moun ki pral pèmèt li gen non li oswa li mete sou Rejis la, si nan reyinyon Komisyon Konsèy Enskripsyon a yo rekonèt li oswa pwouve nan satisfaksyon Komisyon Konsèy Enskripsyon a pèmèt yo vote nan eleksyon an enskri a prepare, nan kote sa yo:

ZÒN ELEKSYON NIMEWO 1 WESTBURY SCHOOL SCHOOL 455 Rockland Street, Westbury, New York
ZÒN ELEKSYON NIMEWO 2 DREXEL AVENUE SCHOOL 161 Drexel Avenue, Westbury, New York
ZÒN ELEKSYON NIMEWO 3 PARK AVENUE SCHOOL 955 Park Avenue, Westbury, New York
ZÒN ELEKSYON NIMEWO 4 DRYDEN STREET SCHOOL
545 Dryden Street, Westbury, New York

Touswit apre yo finn enskri a, yo dwe depoze li nan Biwo Grefye Distri a, kote nenpòt elektè ki kalifye pou Distri a dwe enspekte li ant 9:00 AM ak 3:00 PM (tan nòmal) sou chak nan senk (5) jou yo anvan jou a etabli pou Reyinyon Anyèl eksepte dimanch ak samdi, 18 mai 2024 ant 9:00 AM ak 12:00 PM ak nan biwo vòt la(yo) nan jou eleksyon an.

AK PLIS AVI BAY ke, dapre Seksyon 2014 Lwa Edikasyon Eta New York, Komisyon Enskripsyon an ak Grefye Distri a pral rankontre nan WESTBURY MIDDLE SCHOOL, 455 Rockland Street, Westbury, New York (pou Zòn Eleksyon No. 1 jan sa eksplike deja) ak DREXEL AVENUE SCHOOL, 161 Drexel Avenue, Westbury, New York (pou Zòn Eleksyon No. 2 jan sa eksplike deja) ak PARK AVENUE SCHOOL, 955 Park Avenue, Westbury, New York (pou Zòn Eleksyon No. 3 jan sa eksplike deja) ak DRYDEN STREET SCHOOL, 545 Dryden Street, Westbury, New York (pou Zòn Eleksyon No. 4 jan sa eksplike deja) sou 16 mai 2024 ant 2:00 PM ak 8:00 PM (tan nòmal) nan bi pou yo prepare ENSKRI Distri Lekòl la pou reyinyon yo ak eleksyon ki te fèt apre Reyinyon Anyèl la ki te fèt nan 21 mai 2024.

AK PLIS AVI BAY ke, dapre yon règ adopte pa Komisyon Konsèy Edikasyon an dapre Seksyon 2035 ak 2008 nan Lwa sou Edikasyon nan Eta New York, nenpòt referandann oswa pwopozisyon yo pou amande/chanje bidjè a oswa otreman yo dwe soumèt pou vote nan eleksyon sa yo, ki pa lalwa egzije yo dwe enkli nan avi legal la pou vòt la, yo dwe depoze nan Komisyon Konsèy Edikasyon an nan Bilding Administrasyon, Two Hitchcock Lane, Old Westbury, New York sou oswa avan 22 avril 2024 a 5:00 pm (tan nòmal), yo dwe tape oswa enprime nan lang angle, yo dwe dirije nan Biwo Grefye Distri a, yo dwe siyen pa omwen vennsenk (25) elektè kalifye nan Distri a; e dwe mete non chak moun ki siyen. Nenpòt pwopozisyon kapab refize pa Komisyon Konsèy Edikasyon an si bi pou pwopozisyon se pa nan pouvwa votè yo, oswa ki kote depans la nan lajan an egzije nan pwopozisyon, si pwopozisyon a echwe epi pa enkli ladan espesifik afektasyon ki nesesè.

KALIFIKASYON POU VOTE NAN NENPÒT REYINYON NAN DISTRI LEKÒL LA

A. Yon moun dwe sitwayen Etazini.
B. Dizwit an oswa plis.
C. Dwe ap viv nan distri a pou yon peryòd trant jou oswa plis pou eleksyon kap vini
an kote li pral vote.
D. Dwe anrejistre pou vote nan Nassau County oswa nan Eleksyon Lekòl yo.

Beverley Cathnott Grefye Distri a Komisyon Konsèy Edikasyon
Westbury Union Free School District
Towns of Hempstead and North Hempstead
County of Nassau
Westbury, New York

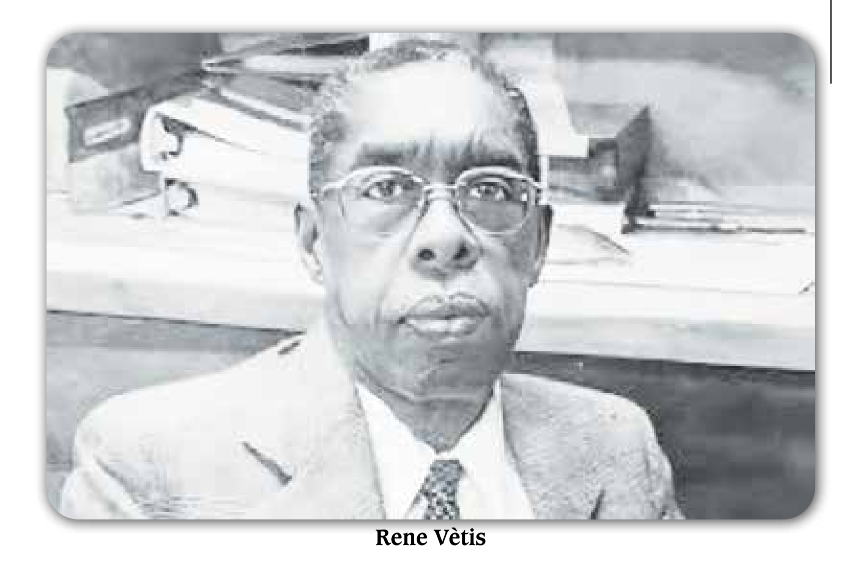
Lapolis barikade Channmas bò Palè a



Se ak yon latriye kontenè lapolis fè barikad pa l

Yon ti tan apre enstalasyon Konsèy Prezidansyèl Tranzisyon an, lapolis te lanse yon operasyon, enstale kontenè nan perimèt Channmas la, konsa yo bloke tout aksè ak Palè Nasyonal la, yon fason selon otorite yo nan leta a pou gwoup ame yo pa rive sou Palè a.

Ansyen Antrenè Resin ak Seleksyon nasyonal la, Rene Vètis vwayaje !



Rene Vètis

Foutbòl ayisyen an nan dèy apre lanmò Rene Vètis. Ansyen lejann sa a vwayaje ak laj 87 lane jou lendi 29 avril 2024 la.

Vètis te yon gran gadyen ki te gen anpil talan. Li te jwe pou Resin ak pou seleksyon nasyonal la nan ane 1950 yo. Se youn nan moun ki make istwa foutbòl Ayisyen an paske li te yon gran jwè epi li te vin yon gran antrenè tou.

Li te rive chanpyon ak Resin nan chanpyona Konnkakaf nan lane 1963 e li te mennen Grenadye yo tou, seleksyon nasyonal la ranpòte Koup Karayib la an 1979. Vètis te patisipe nan koup mondyal 1974 la an Almay kòm antrenè gadyen yo. Disparisyon René Vertus se yon kokenn pèt pou kominote foutbòl ayisyen an.

Eske Premye me, jou travayè yo ap komemore?

Se kesyon anpil moun ap poze lavèy jou travayè yo, eske ouvriye yo ap pran lari pou yo al revandike dwa yo? Pou y al mande leta boujwa a, ak patwon sanfwanilwa yo sispann eksplwate yo.

Nan peyi a, sistèm kapitalis la pou l pa fè fas ak revandikasyon ouvriye yo, yo batize jounen sa a, fèt Lagrikilti ak Travay. Men ouvriye pa kab fete anba eksplwatasyon.

Konsèy Prezidansyèl Tranzisyon an ki fenk parèt la limemm fè konnen se ak tristès l ap komemore fèt Agrikilti ak Travay la. Yo poko parèt y ap blofe pèp la!

Se pa sa pou yo di travayè yo, moun yo bezwen konnen kilè y ap jwenn sekirite nan katye yo. Kilè pri manje yo ap desann pou malere ak malerez sispann mouri grangou. Ki lè Leta a ap wete travayè yo nan salè mizè sa a ?

Kantite moun li lan chomaj avi yo, ki jou y ap resi jwenn yon travay ? Ki jou leta Ayisyen ap kreye travay pou sitwayen peyi a ? Se pawòl sa yo moun yo bezwen tande nan okazyon jounen entènasyonal travayè yo.



Alatraka

Peyi a
Andegraba
Devandèyè.

Peyi a kanpe
Tankou yon mont
Ki pa gen pil
Peyi a kanpe
Tankou yon mont
Ki pa gen chenn.

Twòta
Sanlè bare
Ayiti
nan fènwa!
Twòta
Sanlè
bare
Ayiti
nan lari !

Peyi a
Anreta
Peyi a
Alatraka
Alamizè
Alamò
Pòtre yon revèy
San zegwi

Berthony Dupont

Quelle est la signification politique de l'installation du Conseil Présidentiel de la CARICOM?



Quelle est la vraie signification de cet acte honteux de l'installation du Conseil présidentiel le 25 Avril 2024?

Par Henriot Dorcent

Une fois de plus, la république anti esclavagiste et anti coloniale d'Haïti doit renouveler le cri historique de Jean-Jacques Dessalines lors du siège de la Crête à Pierrot du 4 au 24 mars 1802. *« Que ceux qui veulent redevenir esclaves des français sortent du Fort, que ceux au contraire qui veulent mourir en hommes libres se rangent autour de moi »*.

L'heure de la décantation politique a sonné, l'heure de trier le bon grain de l'ivraie a sonné, l'heure de dire non à l'opportunisme politique a sonné, l'heure de rompre avec le partage du gâteau a sonné, les progressistes de tout bord doivent s'unir pour combattre la capitulation des politiciens au service de l'impérialisme occidental et redonner espoir au peuple haïtien dans sa lutte pour la reconquête de notre souveraineté et de notre indépendance nationale.

Quelle est la vraie signification de cet acte honteux de l'installation du 25 Avril 2024?

C'est la consécration de la capitulation des politiciens Haïtiens pour perpétuer le système capitaliste néolibéral et néocolonialiste. Les masses populaires et l'avant-garde progressiste doivent prendre acte et noter tous ces fossoyeurs de la patrie qui ont collaboré avec l'impérialisme occidental à travers la CARICOM.

C'est la confirmation de la politique d'exclusion des masses populaires en révolte contre la politique de terreur du régime PHTK néo duvaliériste et de ses alliés nationaux et internationaux.

C'est la manifestation de la volonté de l'impérialisme occidental de nier le droit du peuple Haïtien à l'Auto-détermination.

Ça devrait être aussi le moment de dénoncer tous les secteurs politiques, économiques, sociaux et religieux ayant collaboré avec cette formule de transition de l'occident collectif à travers la CARICOM et qui réclament une occupation militaire étrangère pour continuer le pillage de nos ressources minières et minérales.

Ça devrait être aussi l'opportunité pour tous les progressistes Haïtiens de s'unir pour proclamer le droit du peuple Haïtien à l'auto-détermination et la non-ingérence étrangère dans les affaires politiques nationales.

Ça devrait être aussi le moment d'adapter le cri de Jean Jacques Dessalines à la Crête à Pierrot à cette conjoncture de crise politique, économique, sociale et humanitaire en affirmant :

« Que ceux qui veulent maintenir la domination de l'impérialisme occidental sur Haïti rejoignent le conseil présidentiel de la CARICOM. Que ceux au contraire qui luttent pour la souveraineté nationale, L'indépendance nationale et la libération nationale se regroupent pour faire échouer le plan néocolonialisme de l'occident collectif.

Cette parodie d'installation d'un conseil présidentiel inspiré d'une formule des pays du Marché commun des Caraïbes fait de nous Haïtiens des comédiens. Comment imaginer un instant une structure de la présidence créée par décret pris par un Premier ministre par Intérim? Comment imaginer un Premier ministre par intérim, publier un arrêté nommant les membres d'une structure présidentielle?

Quelle gifle pour nos héros de l'indépendance, la CARICOM, sous tutelle des pays colonialistes occidentaux, imposant une formule de transition à la première république anti esclavagiste de l'hémisphère occidental et du continent américain.

Comme disait Che Guevara : *« le devoir de tout révolutionnaire est de faire la révolution »*.

L'heure est grave! L'heure est à la dénonciation des fossoyeurs de la patrie et des collaborateurs de l'impérialisme occidental. L'heure est à la conscientisation et la mobilisation des masses populaires pour renverser l'ordre néocolonial et l'état antinational instauré par les impérialistes Américains et Français pour établir des rapports de coopération technique, économique, commerciale, culturelle et militaire, avec tous les autres pays luttant contre la domination de l'impérialisme occidental.

L'heure est à la réclamation de la restitution de la rançon de l'indépendance à l'approche des 200 ans de cette capitulation des anciens affranchis du régime de Jean Pierre Boyer. Inspirons-nous de notre histoire, des luttes anti colonialiste et anti esclavagiste du 17ème, 18ème et 19ème siècles ayant culminé à l'indépendance nationale en 1804.

Inspirons-nous du chant national Haïtien de 1898 : *« L'indépendance est éphémère Sans le droit à l'égalité! Sans quoi, tout devient éphémère; Pas d'ordre et pas d'égalité! »*

Le panorama juridico-politique du Conseil présidentiel de transition : entre carte blanche et mise en garde

Par Lacks-Guvens CADETTE



Les 9 membres du Conseil Présidentiel

En période de crise politique, la multidimentionnalité des intérêts confrontée à une polarisation des acteurs rend difficile l'adoption d'une solution consensuelle largement partagée. En Haïti, il y a une constance dans la prolifération des crises institutionnelles créées par le non-respect des échéances constitutionnelles. Il est souvent difficile d'organiser les élections dans les délais impartis par la Constitution et de conjuguer la volonté des acteurs politiques avec les besoins de la population haïtienne. Ce qui n'est pas sans conséquence sur la recherche de solution pendant les périodes de crise.

Après l'assassinat de l'ancien Président de la République Jovenel Moise dans la nuit du 6 au 7 juillet 2021, le pays est plongé dans une crise politique institutionnelle sans précédent. Il a fallu aux acteurs politiques de procéder à la recherche d'une solution consensuelle pourvu que ce vide n'était pas prévu par les dispositions constitutionnelles et légales. Ainsi, les acteurs se sont réunis pour proposer des solutions sur la gouvernance. Parmi les plus répandus, on peut citer ; l'accord du 30 aout dit accord de Montana et l'accord du 11 septembre 2021 pour une Gouvernance apaisée et efficace de la période intérimaire. Le dernier avait regroupé un ensemble d'acteurs qui ont supporté le leadership du Premier Ministre nommé par le Président de la République avant son assassinat.

Après plus d'un an de gouvernance, le Premier Ministre, son gouvernement et ses alliés n'ont pas pu manifester une volonté de résoudre la crise multidimensionnelle. De surcroit, il est conclu un autre accord entre les principaux signataires de l'accord du 11 septembre susmentionné sous le nom de « Consensus national pour une transition inclusive et des élections transparentes » du 21 décembre 2022. Suite aux errements des acteurs et le non-respect des clauses portant sur la Gouvernance et la passation du pouvoir le 7 février 2024, majoritairement, les secteurs de la vie nationale ont remis en question la bonne foi du Premier Ministre Ariel Henry à solutionner la crise et à organiser les élections pour le renouvellement du personnel politique.

L'absence de consensus, le défaut de légitimité et le mouvement des groupes armés ont contraint les acteurs, sous convocation de la CARICOM, à se réunir le 3 mars 2024 pendant que le Premier Ministre avait laissé officiellement le pays en direction du Kenya. Les acteurs politiques, toutes idéologies et positions confondues, se sont réunis, en distanciel, pour adopter une solution majoritairement partagée autour d'un Conseil Présidentiel de Transition dont le fondement se trouve dans un Accord de Consensus National pour la Gouvernance Intérimaire.

L'adoption de cette solution par certains acteurs de la vie nationale ne fait pas l'unanimité car il y a un ensemble de secteurs et d'acteurs considérables qui ont opté pour une solution plus proche de la Constitution. De ce fait, l'existence historiquement mitigée (A) et les considérations juridiques (B) du Conseil Présidentiel se trouvent noyées dans un panorama qui nécessite un effort patriotique et une prise de conscience par les acteurs politiques en vue d'éviter une aggravation de la crise politique

A- l'existence historiquement mitigée du conseil présidentiel de transition

Haïti a connu, au cours de son histoire, plusieurs formes de Gouvernance, les unes différentes par rapport aux autres. Le pays a été administré par des Conseils à vocation différente de celle du Conseil Présidentiel de Transition mais fondés sur la collégialité. En 1957, les ententes nées de la recherche de solution à la crise politique eurent contraint les acteurs à adopter un Conseil exécutif qui avait collégialement assuré la fonction gouvernementale et présidentielle. Ce fut les membres du Conseil Exécutif qui forma le gouvernement contrairement à ceux d'aujourd'hui qui assurent seulement une fonction présidentielle.

La crise politique aiguë que fit face Haïti força les forces sociopolitiques à chercher une issue. La dissolution du Parlement et l'affrontement entre deux parties de l'armée d'Haïti changèrent le contexte politique. Ce qui produisit une situation chaotique dans le pays. Sur le gré des alliances, repositionnement et entente diversifiées, Haïti connut plus de cinq gouvernements éphémères plus un Conseil Exécutif composé de 13 membres en moins d'un an.

En 1986, le General Henry Namphy prit le pouvoir et forma un Conseil de Gouvernement dont il fut le Président. Cette forme de gouvernance politique qui a vu le jour après la chute des « Duvalier » n'a pu apporter des solutions à la crise politique. La Collégialité n'a jamais réussi à résoudre une crise politique dans le pays. Le Conseil Exécutif de 1957 passa moins de deux mois au pouvoir. D'ailleurs, cette forme de gouvernance a toujours été difficilement applicable en raison de la collégialité et du leadership individuel. La bataille pour le contrôle du pouvoir et la prise des décisions en conseil sont deux faits majeurs à considérer dans le fonctionnement du Collège présidentiel créé par le décret du 12 avril 2024.

Si la Collégialité a vu le jour dans l'histoire politique d'Haïti, le Conseil Présidentiel de Transition est nouveau car il va assurer une fonction présidentielle avec un Premier Ministre pour la mise en œuvre de l'action gouvernementale. Historiquement, cette solution proposée par une partie de la classe politique n'avait pas été totalement expérimentée en tenant compte de sa fonction présidentielle. Mais, vu l'ampleur de la situation, aucune entité ne peut clamer avoir une solution magique à la crise multidimensionnelle que connait Haïti. En dehors de toute considération historique et politique, il est nécessaire de faire des revendications populaires et des intérêts d'Haïti la toile de fond des solutions. Dans le cas contraire, tout est voué à l'échec et la réponse sera beaucoup plus violente que celles vécues dans le passé.

B- les considérations juridiques de la solution autour du conseil présidentiel de transition

La création du cadre réglementaire et légal pour le fonctionnement et la création du Conseil n'a aucune assise constitutionnelle mais trouve son essence dans le socle des ententes entre les acteurs signataires de l'accord de consensus pour la gouvernance de la transition et les détenteurs du Pouvoir exécutif.

La publication du décret du 12 avril 2024 et l'arrêté de nomination des membres font du Conseil Présidentiel l'organe exécutif exclusif et marque un retour au bicéphalisme après avoir passé plus de deux ans avec un Premier Ministre à la tête du pouvoir exécutif. Ce décret tente d'accorder un ensemble de prérogatives qui n'ont pas de fondement constitutionnel mais sur la base d'un accord de consensus sur la gouvernance de la transition. Sans balise, il instaure dans le paysage normatif haïtien un nouveau changement dans la résolution des crises institutionnelles, celui de choisir un conseil présidentiel à la place d'un président de la République.

Par ailleurs, l'absence d'identification des articles de la Constitution qui seront mis en veilleuse dans le décret du 12 avril 2024 risque de créer une hétérodoxie normative. Défaut de facticité, le Conseil Présidentiel pourra se fixer des prérogatives nées d'une normativité implicite et inférentielle conformément à l'article 3 du décret portant sur sa création. En temps de crise, l'action des Gouvernants doit se limiter aux prérogatives constitutionnelles et aux ententes nées d'un accord de Gouvernance fondé sur le vide institutionnel.

Le Gouvernement a ajouté une considération nouvelle dans l'arrêté du 16 avril 2024 nommant les membres du Conseil Présidentiel. L'exigence est faite aux membres de soumettre leurs pièces dans un délai raisonnable. Faute par un membre de se soumettre, il devra présenter sa démission. En droit haïtien, le délai raisonnable n'est pas limité dans le temps. En plus, la démission deviendra un acte purement volontaire puisque le nouveau Gouvernement ne pourra pas mettre fin à la fonction d'un membre qui ne répond pas aux exigences de l'article 135 de la Constitution. En absence de la présentation des pièces, aucune contrainte ne peut être imposée à un membre pour se démettre de ses fonctions. La publication de l'arrêté sans la vérification de la conformité de leurs dossiers à l'article 135 transforme l'exigence légale en une obligation morale. Ce qui est une entrave pour le projet de gouvernance créé par le dépositaire de la souveraineté dont le changement nécessite une procédure spéciale.

Le Conseil Présidentiel de Transition est une structure exécutive dont l'autorité dépasse les prérogatives d'un Gouvernement ou d'un Premier Ministre. En aucun cas, on ne devrait penser à l'installation du Conseil Présidentiel par le Gouvernement car c'est une

suite à la page(15)

Transition en Haïti, un dossier politique pour la Caricom !



Les Eminentes Personnalités de la CARICOM estimaient avoir tout tenté et avoir consenti des efforts considérables au cours de leurs différents séjours dans la capitale haïtienne pour faciliter un consensus entre tous les acteurs impliqués.

Par Catherine Charlemagne

(3e partie)

Alors que le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) a enfin prêté serment le jeudi 25 avril 2024 dans les conditions que l'on sait, les Haïtiens, notamment les observateurs politiques, attendent la suite des évènements dans les jours à venir pour se faire une idée. En attendant, nous bouclons la série sur l'apport de la CARICOM à l'avènement de cette nouvelle autorité politique en Haïti. Comme nous l'avons dit dans la deuxième partie de cette chronique, la principale branche des oppositions (Accord de Montana) avait abandonné la table des pourparlers. Les autres partis et coalitions de l'opposition n'ont pas pu rallier les Éminentes Personnalités sur leur position ni convaincre l'ex-Premier ministre et ses partisans à adoucir leur position. En effet, si l'Accord du 21 décembre avait accueilli à bras ouverts la proposition selon laquelle Ariel Henry devait rester en place pour une durée de 18 mois d'après le *« Projet cadre de la Transition »*, les signataires de l'Accord s'opposaient, en revanche, à ce que le Premier ministre perde le contrôle du Conseil de Transition que proposait le même texte. *« Nous avons évoqué notre objection sur la mise en place d'un Conseil de Transition avec des prérogatives présidentielles totales. Il faut limiter les prérogatives du Conseil de Transition. On doit clairement nommer les prérogatives du Conseil de Transition dans l'Accord. L'opposition veut un Conseil de Transition avec toutes les attributions présidentielles sans limite aucune. Avec autant de pouvoir, un bon matin, cette structure pourrait décider de renvoyer le Premier ministre »* avait souligné Me André Michel qui était, somme toute, le vrai négociateur pour le pouvoir bien que Ariel Henry ait assisté à toutes les séances pendant cinq jours à l'hôtel Montana sans jamais intervenir réellement. La seule fois qu'il était intervenu, c'était pour dire qu'il y a des décisions qu'il ne pouvait prendre sans aller discuter avec les autres composants du gouvernement et les signataires de l'Accord du 21 décembre, une manœuvre, d'après l'opposition, pour empêcher un Accord.

Lors de ces discussions, l'Accord du 21 décembre avait proposé de modifier profondément ce qu'avait suggéré le document de la CARICOM. *« Le Haut Conseil de Transition (HCT) révisé est composé des trois membres actuels et de deux autres désignés par l'opposition. Les attributions exécutives du HCT décrites comme suit : contresigner, via sa Présidente ou son Président avec les membres du gouvernement les arrêtés et décrets, et l'ordre du jour du Conseil des ministres ; sélectionner les 9 membres du Conseil Electoral Provisoire (CEP) sur une liste de 20 membres proposés par le Premier Ministre; co-présider le Conseil National de Sécurité. Définir et établir avec le Premier ministre, en mettant l'accent sur l'inclusion, un Gouvernement d'union nationale à partir d'une liste de personnalités choisies sur la base de critères de compétence, d'intégrité et de tolérance et qui prend en compte la parité hommes-femmes »* avançaient les signataires dudit Accord.

Le camp du pouvoir marchait, en fait, sur du velours dans la mesure où le camp de l'opposition était loin de parler d'une seule voix. Il suffit de suivre le processus très laborieux de la formation du Conseil Présidentiel de Transition (CPT) pour comprendre la méfiance chez les acteurs des oppositions. L'on peut même parler de division au sein de cette nébuleuse opposition lors de ces pourparlers devant les émissaires. Alors que certains, comme nous l'avions déjà écrit, n'avaient aucun problème à ce que Ariel Henry demeure au pouvoir à condition qu'il accepte d'élargir le HCT et lui attribue un certain pouvoir présidentiel, pour d'autres c'était tout le contraire. Ils souhaitaient un départ pur et simple du chef de la Transition. Un double positionnement qui n'avait point facilité les démarches des émissaires pendant que les partis proches du pouvoir, de leur côté, voulaient non seulement garder Ariel Henry comme chef unique de la Transition, mais ils escomptaient aussi conserver l'essentiel des prérogatives du pouvoir Exécutif.

Une situation de blocage qui avait poussé les Eminentes Personnalités à mettre fin à leur mission le mercredi 13 décembre 2023 sans arriver, une fois encore, à obtenir le moindre compromis de la part des antagonistes. Elles ont quitté le pays le jeudi 14 décembre 2023 comme prévu, pas avant d'avoir pris soin de donner un cours d'histoire d'Haïti aux acteurs sociopolitiques haïtiens. Un comble ! C'est le quotidien *Le Nouvelliste*, dans son édition du 13 décembre 2023, qui avait rapporté l'information d'après la déclaration d'un des participants aux discussions *« Pour mettre fin à leur quatrième mission en Haïti, les Émissaires de la Caricom nous ont fait un véritable cours d'histoire d'Haïti. Ils nous ont rappelé le passé glorieux de notre pays. Ils nous ont dit qu'ils ne comptent pas revenir au pays sauf si les acteurs politiques le demanderaient en prouvant leur volonté d'arriver à un accord. »*

Ce quatrième voyage en Haïti des émissaires de la Communauté des Caraïbes composé du Dr Kenny D. Anthony (Sainte Lucie), Perry Christie (Bahamas) et Bruce Golding (Jamaïque) était considéré comme l'effort dans le mal par certains, puisque, cette fois-ci, chaque camp avait rejeté l'échec sur ces émissaires qui, pensaient-ils, forcèrent les uns et les autres à signer un document dont ils n'étaient pas demandeurs. Pourtant, en dépit du désespoir des uns et de la mauvaise foi des autres, l'on était loin, très loin de la fin de l'histoire. Et pour cause. La CARICOM, sous l'emprise de Washington, n'avait pas dit son dernier mot malgré ses menaces de ne plus revenir à Port-au-Prince tant que les acteurs n'auraient pas accordé leurs violons dans la crise. Très vite, c'est-à-dire le samedi 6 décembre 2023, à Georgetown, le Président en exercice de la Communauté Caribéenne, Mohamed Irfaan Ali, Président de la République de Guyana, avait convoqué les principaux chefs d'Etat et de gouvernement de la CARICOM pour faire le point sur la situation en Haïti et entendre les envoyés spéciaux en Haïti de cette organisation régionale.

Lors de cette 7eme réunion des principaux dirigeants sur la crise haïtienne, les chefs d'Etat et de gouvernement ont mis l'accent sur le rôle essentiel des ministres des Affaires Etrangères de la CARICOM et disaient compter sur la future Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité en Haïti (MMAS) pour rétablir la paix dans le pays. D'ailleurs, sur la page Facebook et sur le compte **X** ex-Twitter de la CARICOM, curieusement ils avaient salué et félicité les émissaires pour leur travail effectué en Haïti tout en mettant en avant le rôle de l'un des Etats membres, la Jamaïque, pour son implication à la recherche de solution. Mais, dans le communiqué final, la Communauté des Etats de la Caraïbe se disait tout de même préoccupée par la situation qui prévaut en Haïti. « *Les chefs d'État demeurent gravement préoccupés par la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire en Haïti, alors que les crises politiques et sécuritaires persistent avec les terribles conséquences de cette situation sur les plus vulnérables. Ils ont noté que la violence croissante avait entraîné la perte de milliers de vies et contraint des centaines de milliers de personnes à fuir leurs foyers.*

Les Chefs d'État ont appelé toutes les parties prenantes en Haïti à déployer tous les efforts possibles pour parvenir d'urgence à une résolution politique et à la mise en œuvre d'une feuille de route transitoire vers la stabilité, la facilitation de l'aide humanitaire, la tenue d'élections crédibles, la restauration de la légitimité politique et institutionnelle et le développement à long terme pour le peuple haïtien. La Communauté caribéenne reste déterminée à travailler avec la population et toutes les parties concernées en Haïti en faveur de la Paix et d'un développement durable. La CARICOM attend avec impatience une collaboration et une coordination renforcées des efforts avec les amis d'Haïti et la Communauté internationale dans son ensemble pour soutenir Haïti. » Bref, les dirigeants de la CARICOM, malgré le pessimisme des Eminentes Personnalités, n'étaient pas prêts à lâcher l'affaire, en tout cas, ils n'avaient pas reçu mission de Washington d'abandonner le dossier. La preuve, moins d'un mois plus tard, soit le 5 janvier 2024, une énième rencontre s'était tenue encore à Georgetown, la capitale de la Guyana, sous l'égide du Président Mohamed Irfaan Ali, toujours dans la cadre de faciliter un consensus entre les protagonistes haïtiens.

Toutes les considérations ont été passées en revue mais toujours avec la même préoccupation : restaurer la stabilité politique. Les Eminentes Personnalités de la CARICOM estimaient avoir tout tenté et avoir consenti des efforts considérables au cours de leurs différents séjours dans la capitale haïtienne pour faciliter un consensus entre tous les acteurs impliqués. Le 8 janvier 2024, à la suite de cette réunion relative à la crise haïtienne, le Secrétariat de la CARICOM a émis un Communiqué dans lequel les chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation interrégionale disait œuvrer avec toutes les parties concernées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, pour la restauration d'un environnement de paix nécessaire au développement d'Haïti. Pendant ce temps, à Port-au-Prince, le Premier ministre Ariel Henry, se croyait indéboulonnable par les oppositions qui s'étaient liguées contre lui en faisant de la date du 7 février 2024 son ultime journée à la Primature.

Sous la pression des américains par le biais de la CARICOM, Ariel Henry faisait semblant de vouloir négocier un Accord avec ses opposants avant la date butoir du 7 février 2024, date à laquelle, selon l'Accord du 21 décembre 2022, il devait quitter le pouvoir. Mais, c'était pour mieux noyer le poisson. Le quotidien *Le Nouvelliste* en date du 15 janvier 2024, révéla que le locataire de la Villa d'Accueil serait bien en discussion avec certains acteurs en Haïti et au niveau de la Communauté internationale. Selon la source du journal de la rue du Centre, *« Il y a une course contre la montre avec les Américains, la CARICOM et Ariel Henry. Ce dernier a eu plusieurs échanges avec diverses personnalités. La Communauté internationale pousse à un Accord estimant qu'Ariel Henry ne fait pas assez de concession. Toutefois, les Américains ne comptent pas le lâcher parce qu'il n'y a pas d'alternative claire pour le remplacer. Ils (les américains) ne veulent pas faire un saut vers l'inconnu. Les Eminentes Personnalités de la CARICOM sont disposées à revenir à Port-au-Prince pour acter un Accord politique. Cependant, elles attendent un signal de la part d'Ariel Henry.*

Cela peut survenir incessamment. » Entretemps, les choses s'accélèrent en Haïti et les autorités en place perdent petit à petit tout contrôle sur le pays. Port-au-Prince devient un « *no man's land* ». Elle est quadrillée par les gangs qui mettaient en place leur plan politique qui consiste d'une part, au regroupement de toutes leurs structures sous un seul label : *« Vivre ensemble »* placé sous la présidence de l'ancien policier Jimmy Chérizier alias « Barbecue » et d'autre part, à isoler la capitale du monde extérieur avec la fermeture des ports et aéroports desservant Port-au-Prince. Une stratégie politico-militaire minutieusement bien pensée que certains en Haïti doutent que cela vient du seul talent de stratège de l'ancien membre de l'UDMO de Delmas 6. En tout cas, Ariel Henry était toujours soutenu « officiellement » par la Communauté internationale, voire par Washington qui prétendait qu'on ne remplace pas une *« Transition par une Transition »*.



Cristobal Dupouy, Représentant spécial en Haïti du Secrétaire général de l'OEA

C'était aussi la position de l'OEA (Organisation des Etats Américains) qui, lors d'une rencontre qui s'est tenue mi-janvier 2024 en France, à Paris, au très chic Pavillon d'Armenonville dans le XVIe arrondissement sur la crise haïtienne à l'initiative de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie), disait, à travers son Représentant en Haïti, Cristobal Dupouy, tout le mal que son organisation pense de ceux qui voulaient renverser l'occupant de la Primature quitte à être en contradiction avec lui-même sur l'aggravation de la situation sociopolitique du pays. En effet, invité par la Secrétaire générale de l'OIF, Mme Louise Mushikiwabo, à intervenir le jeudi 18 janvier 2024 à la 4e réunion du Comité ad hoc consultative sur la situation en Haïti, Cristobal Dupouy, Représentant spécial en Haïti du Secrétaire général de l'OEA, avait dépeint un tableau sombre d'une Haïti en péril qui était sur le point de sombrer dans le chaos, tout en excluant, néanmoins, toute nouvelle Transition susceptible de remplacer celle conduite par le Premier ministre Ariel Henry. Tout d'abord, il avait commencé par dire que « *Nous ne pouvons pas promouvoir des Transitions prolongées en tant qu'outil démocratique en soi.*

Au contraire, elles sont fondamentalement antidémocratiques. 35 ans et douze Transitions soulignent la compétence de ceux qui, tout en défendant la démocratie, la veulent à leur guise. C'est-à-dire sans la présence du principal intéressé, le peuple et les citoyens d'Haïti. Je pense que nous souhaitons tous une sorte d'Accord national, non pas tant pour une Transition prolongée, une Transition dans la Transition même pour le renouveau démocratique d'Haïti et le retour à l'ordre constitutionnel. » En clair, Cristobal Dupouy aurait été d'accord pour que Ariel Henry poursuive son petit bonhomme de chemin à la tête du pays même s'il n'avait ni titre ni qualité ni légitimité et pire même s'il n'avait rien entrepris pour relever les défis auxquels il était confronté depuis les trois années qu'il tenait les rênes du pouvoir. Une contradiction flagrante ou la mauvaise foi du Représentant spécial du Secrétaire général de l'OEA, dans la mesure où, dans sa brillante intervention au Pavillon d'Armenonville, il reconnaissait lui-même l'état déplorable dans lequel vivotait le pays, l'Etat dans sa conception en tant qu'entité commune. Cristobal Dupouy, avait déclaré en effet, que « *Haïti s'est fortement détérioré depuis l'assassinat de Jovenel Moise, la prévalence des gangs dans la capitale s'est accélérée et s'est quelque peu étendue aux provinces.*

La faiblesse de la Police nationale d'Haïti (PNH) est aussi palpable aujourd'hui qu'elle ne l'a jamais été, la majorité des indicateurs économiques sont dans le rouge, de nombreuses institutions de l'État fonctionnent mal, la situation humanitaire est confrontée à une issue désastreuse et toute perspective de changement de cap est loin, très loin de là où nous en sommes aujourd'hui. Le déclin d'Haïti est en préparation depuis des mois, voire des années, peut-être même des décennies, mais l'accélération avec laquelle les événements ont suivi, on pourrait présumer que le déclin a été lent au début, puis il est devenu tout à fait progressif et que subitement cela est devenu d'un seul coup. Cette crise est la plus profonde que connait le pays depuis 1987 ». Signalons que cette rencontre à propos d'Haïti avait mobilisé beaucoup de monde et d'institutions, notamment, l'ONU, l'Union africaine, la CARICOM, l'OEA et certains Etats à titre individuel : tels la France, le Bénin, le Canada, les Etats-Unis, le Japon, le Brésil, etc.

Tandis que, en Haïti, les sons de cloche étaient à une toute autre échelle. Avec les Etats-Unis qui annonçaient des supposées discussions entre Ariel Henry et l'opposition, mais avec des déclarations laissant croire qu'il n'y aurait pas de Transition après Ariel Henry, des propos relayés par une partie de la Communauté internationale, la tension montait d'un cran sur le terrain à Port-au-Prince. Dès 18 janvier 2024, certains partis et regroupements politiques montaient au créneau pour dénoncer ce qu'ils avaient qualifié de provocation et de manipulation de la part des alliés du Premier ministre en Haïti et de ses soutiens à l'international. C'est le Collectif du 30 janvier qui, le premier, par une note de presse rendue publique le jeudi 18 janvier 2024, avait porté un démenti formel sur des supposées négociations qui seraient en cours avec le

suite à la page(16)

With a New Transitional Presidential Council, President, and PM Appointed:

Roping Haiti into the Global Fragility Act is Washington's End Goal



On Apr. 25, the Transitional Presidential Council (TPC) was sworn-in at the National Palace. It is a key pawn in the U.S. plan to pass the Global Fragility Act.

By Travis Ross

(The third of three parts)

In Part Two of this series, Ross shows how Washington has organized several programs to fund and influence Haitian civil society organizations (CSOs) through the *Civil Society Strengthening Program* and potentially fill the Government Action Control Body – a consultative body to the Presidential Council – with compliant CSO leaders who are in sync with U.S. policy goals in Haiti. In addition, USAID's "Haiti Electoral Security and Support Program" threatens to allow Washington to, once again, skew the results of Haiti's elections.

After calling an emergency meeting in Kingston, Jamaica on Mar. 11 to concoct a way to fill the void left by former Prime Minister Ariel Henry's ouster, Washington finally swore in its nine-member "Temporary Presidential Council" (TPC) on Apr. 25, although the ceremony had to be done secretly at the National Palace due to the body's unpopularity.

The TPC would be installed at the Villa d'Accueil, caretaker authorities had said earlier last week, claiming that a delegation of Leslie Voltaire, Himmler



Edgar Leblanc Fils on Apr. 30 after being appointed as Haiti's President by the TPC.

Rébu, and Raymond Jeanty deemed the area around the Palace too dangerous. Since Feb. 29, it has been the target of many attacks from soldiers of the *Viv Ansanm* (Live Together) coalition of armed neighborhood committees, drawn from all around greater Port-au-Prince.

The TPC is unpopular because its nine members (seven voting, two observers) are viewed by most Haitians as sell-outs. To sit on the council, they had to agree to the third foreign military intervention into Haiti in three decades (the first two were 1994-2000 and then 2004-2019).

The proxy force that Washington wants to see occupy Haiti is called the Multinational Security Support Mission (MSS), to be led by Kenyan police with the assistance of armed forces from six other nations: Benin, Chad, Jamaica, Barbados, Bahamas, and Bangladesh. It is **not** under the aegis of the United Nations Security Council.

On Apr. 30, the TPC named a new President – Edgar Leblanc Fils, leader of the Struggling People's Organization (OPL) and the Jan. 30th Collective, who holds one of the TPC's seven voting seats – and Prime Minister – Fritz Bélizaire, a former Minister of Sports under President René Préval.

The idea now is for the TPC, Leblanc, and Bélizaire to carry out an election – Haiti's first in eight years – under Washington's watchful eye and the MSS's muscled protection.

Using the soft-power and hard-power forces outlined in this series' first two articles, Washington seeks to ensure the election of a new Haitian president who will quickly sign on the dotted line of a deal called the Global Fragility Act (GFA), which would essentially place Haiti back into colonial status, with U.S. troops stationed in the country which would be made dependent on U.S. humanitarian aid shipments.

In 1915, U.S. Marines invaded Haiti for the first time, installing a puppet president, Sudré Dartiguenave, who invited them to stay on. Washington is going to great lengths to avoid repeating the terrible optics of its early 20th century's "gunboat diplomacy.'

This time it is making sure to use the MSS proxy force to install a U.S. puppet which will then invite in U.S. troops under the GFA.

The GFA will build Haiti's "stability and autonomy"

During a recent panel discussion at the Council on Foreign Relations, U.S. Assistant Secretary of State for Western Hemisphere Affairs Brian Nichols explained that Washington has "a long term strategy for Haiti under the Global Fragility Act that has a ten year plan to support Haiti's increased stability and autonomy." The "autonomy" Nichols hopes to foster is from China, to whose Belt and Road Initiative the GFA is a counter-measure.

The GFA was passed under President Trump in 2019 with full bipartisan support. Washington's first "partner" under the GFA is Haiti.

The GFA emphasizes building relationships with "local civil society" by "strengthen[ing] the capacity of the United States to be an effective leader of international efforts to prevent extremism and violent conflict."

This "capacity" includes negotiating 10-year "security assistance" agreements with "partner" nations.

The GFA aims to prevent "fragile states" from developing diplomatic and trade relationships with Russia and China. This adversarial stance on Russia and China results from their rapprochement with "fragile states" which involves geo-strategic concerns, including access to raw materials.

Haiti is often the laboratory where Washington tests its new imperialist strategies for maintaining hegemony.

A "partnership" under the GFA between Haiti and Washington would ensure that Haiti remains under U.S. hegemony for decades. This would also block diplomacy and investment from countries like China.

In 2017, China offered to overhaul Port-au-Prince's crumbling infrastructure with a $4.7 billion aid package. In return, Haiti would drop its recognition of Taiwan as the "Republic of China." Haiti remains one of only 11 nations (not counting the Vatican) which recognize Taiwan as an independent nation. The planet's other 182 nations recognize only the People's Republic of China.

Indeed, in a 2019 testimony, just prior to the GFA being signed into law, IRI Regional Director for Latin America and the Caribbean Antonio Garrastazu remarked before the House Foreign Affairs Committee that Haiti has "vast national security implications" to the U.S.. Garrastazu explained that "Haiti serves as an important U.S. ally in the region" because it counters "Chinese interference" by "maintaining its strong relationship with Taiwan" which "helps prevent China from concluding, through its Belt and Road Initiative,... questionable infrastructure projects".

Washington also wants to prevent Haiti from developing closer diplomatic relations and economic ties with Russia. President Jovenel Moïse established formal diplomatic relations with Moscow only one month before his assassination two and a half years ago, accrediting Russian ambassador Sergey Melik-Bagdasarov. It was the first time Haiti had established diplomatic relations with Russia. Many argue that this could have been a factor which might have led Washington to green-light Moïse's assassination.

The U.S. government's efforts to organize the MSS over the past 18 months is necessary to install a government which will agree to signing the GFA, which will create a bilateral agreement for the deployment of U.S. troops in Haiti.

U.S. Defense and State Departments Planned Psyops Campaign

In a prepared statement delivered to the House Committee on Foreign Affairs on the Defense Department's role in the GFA on May 11, 2022, Jim Saenz, Deputy Assistant Secretary of Defense for Counternarcotics and Stabilization Policy, explained that the "DoD's role in GFA implementation is to support the efforts of the Department of State as the lead,



Fritz Bélizaire, formerly Sports Minister under President René Préval, was named Prime Minister by the TPC on Apr. 30.

and the USAID as the lead implementer" to "ensure that the 10-year plans …align the relevant goals, objectives, plans, and benchmarks with DoD policy."

The State department provided more detail on how the DoD would achieve these objectives in an important planning document titled "United States Strategy to Prevent Conflict and Promote Stability" published by the Bureau of Conflict and Stabilization Operations.

It explained that in order to "prevent conflict and address global fragility" they will implement "specialized activities" that include "psychological operations"and "information operations engagements" (formerly referred to as "information warfare"). In other words, the DoD and DoS will engage in what are commonly referred to as psyops – "psychological operations" – to manufacture consent and distract the populations in and outside Haiti to further U.S. foreign policy goals.

grown, collecting followers and popularity. This episode is a clear warning to advocates who use social media to be wary of anonymous accounts which attack investigative journalists and offer criticism that fundamentally supports Washington's imperialist policies in Haiti.

"Manipulating the Information Environment" in Haiti

Organizations in and outside of Haiti have already conducted a successful campaign of disinformation and propaganda designed to distract the population and turn advocates for Haiti against each other.

At the center of this campaign are two U.S.-backed "human rights groups," the RNDDH and FJKL. Multiple investigations from several sources have shown they routinely use their funding to target political opponents and propagate disinformation.



U.S. Assistant Secretary of State Brian Nichols speaking at the Council on Foreign Relations (CFR) on Apr. 10: the Global Fragility Act aims "to support Haiti's increased stability and autonomy."

Indeed, section 1631(b) of the National Defense Authorization Act (NDAA) provisions affirms that the DoD can conduct "military operations" in the information environment, "including clandestine operations," that are in defense of U.S. interests.

The DoD and the CIA are not the only source of psyops campaigns aimed at propagating disinformation. Canadian private military contractor INKAS, which provided armored vehicles to the Haitian National Police (PNH) attempted to conduct a social media disinformation campaign last year.

Investigative journalist Dan Cohen uncovered a coordinated social media troll campaign aimed primarily at those who opposed the Canadian government's sale of armored vehicles to PM Ariel Henry's regime.

Cohen explained that "INKAS sold armored vehicles to Haiti, some of which were delivered in October 2022." These armored vehicles were used to enforce an attack against the FRG9's blockade on the Varreux fuel terminal. The blockade's aim was to force Henry from office while protesting the government's recent removal of fuel subsidies most Haitians depended on to make fuel affordable.

The social media campaign involved several troll accounts which used images of Black people taken from various websites such as unsplash.com. These troll accounts claimed Haitian identities. They either posted comments promoting the Canadian government's foreign policy in Haiti, or attacked Cohen and other accounts which offered criticism.

If not for Cohen's investigative journalism, these Canadian arms manufacturer troll accounts would have

Their unsupported allegations are repeated by mainstream media and other outlets, like InSight Crime, which propagate their disinformation.

The interconnected network of CSOs, "human rights groups," and organizations funded by the U.S. government or other U.S. foundations centered on promoting neoliberalism is vast.

Indeed, in IRI Regional Director Garrastazu's testimony to Congress, he highlighted that "by maintaining a good relationship with Haiti, the U.S. will help ensure China does not gain yet another foothold in Latin America and the Caribbean using corruption to secure preferential terms for Chinese state-owned companies and *manipulating the information environment*".

Washington clearly has a stranglehold on Haiti's "information environment."

Advocates for Haiti who ignore or dismiss the vast propaganda network Washington and CORE group members like Canada maintain through direct funding or the funding of NGOs and CSOs (and some private foundations like Open Society Foundations and AJWS) will inevitably contaminate their analyses with talking points drawn from this vast disinformation network. Consequently, their actions will inevitably be fruitless in preventing Washington from tightening its death-grip on Haiti by implementing the GFA.

***Travis Ross** is a teacher based in Montreal, Québec. He is also the co-editor of the Canada-Haiti Information Project at canada-haiti.ca. Travis has written for Haiti Liberté, Black Agenda Report, The Canada Files, TruthOut, and rabble.ca. He can be reached on Twitter.*

LES RÉVÉLATIONS DE W
COMMIS À GUA



Des documents de WikiLeaks révèlent que les États-Unis ont sciemment emprisonné 150 hommes innocents à Guantanamo

Par Patrick Lawrence

Les «Gitmo Files» ont révélé le système corrompu de détention militaire reposant sur la torture, les témoignages forcés et les «renseignements» truqués pour justifier les abus commis sur la base.

Anatomie d'un crime colossal perpétré par le gouvernement américain

Le 25 avril 2011, WikiLeaks a publié un ensemble de documents classifiés, les «Gitmo Files». Il s'agit de rapports que la Force opérationnelle interarmées de Guantánamo Bay a envoyés au Commandement Sud à Miami, en vertu desquels la JTF-Gitmo a emprisonné et interrogé des terroristes présumés depuis janvier 2002, quatre mois après les attentats du 11 septembre à New York et à Washington.

Ces mémorandums, connus sous le nom de «Detainee Assessment Briefs» (DAB), ont été rédigés entre 2002 et 2008. Ils contiennent les jugements détaillés de la FOI-Gitmo sur la question de savoir si un prisonnier doit rester détenu ou être libéré, soit pour être remis à son gouvernement d'origine, soit pour être remis à un pays tiers. Sur les 779 prisonniers détenus à Guantánamo à son apogée après le 11 septembre, les «Gitmo Files» comprennent les DAB de 765 d'entre eux. Aucun n'avait été rendu public auparavant. Con-



Zone d'exercice à Guantánamo Bay, Cuba, décembre 2002. (Gouvernement américain, Wikimedia Commons)

formément à sa pratique, WikiLeaks a donné accès aux «Gitmo Files» à de nombreux organismes de presse au moment de la publication.

Avant la publication de WikiLeaks, on savait très peu de choses sur le fonctionnement de la prison de la base navale américaine située sur la côte sud-est de Cuba. En 2006, en réponse à une demande de liberté d'information déposée par l'Associated Press quatre ans plus tôt, le Pentagone a rendu publiques des transcriptions d'audiences de tribunaux militaires tenues à Guantánamo Bay. Si ces transcriptions révélaient pour la première fois l'identité de certains détenus, elles ne contenaient que peu de détails sur la manière dont les prisonniers étaient traités, interrogés et jugés.

Les«Gitmo Files» ont ainsi levé le voile sur une opération du ministère de la Défense sous le voile du secret pendant les neuf années précédentes. Ils décrivent un système de détention et d'interrogatoire militaire profondément corrompu qui repose sur la torture, les témoignages forcés et les «renseignements» manipulés pour justifier les pratiques de l'armée sur la base de Guantánamo.

«La plupart de ces documents révèlent des cas d'incompétence notoires de ceux qui ont étudié Guantánamo de près», écrit Andy Worthington, un associé de WikiLeaks qui a dirigé l'analyse des documents par l'éditeur, «avec des hommes innocents détenus par erreur (ou parce que les États-Unis offraient des primes substantielles à leurs alliés pour les suspects d'Al-Qaïda ou des talibans), et de nombreux conscrits talibans insignifiants d'Afghanistan et du Pakistan».

Worthington a qualifié les 765 documents publiés par WikiLeaks d'«anatomie d'un crime colossal perpétré par le gouvernement américain».

Premier mandat de Barack Obama

Barack Obama a entamé son premier mandat présidentiel un peu plus de deux ans avant la publication des «Gitmo Files» par WikiLeaks. Au cours de sa campagne électorale, il avait promis de fermer le centre dans l'année qui suivrait son entrée en fonction. À cette époque, 241 prisonniers étaient encore détenus. Un groupe de travail inter-agences nommé par Obama pour examiner ces cas a conclu que seuls 36 d'entre eux pouvaient faire l'objet de poursuites.

Mais Obama a succombé à «la politique de terreur au Congrès», comme le dit Worthington. Il restait encore 171 prisonniers au moment de la publication des «Gitmo Files». Il en reste aujourd'hui 40, dont certains ont été innocentés et attendent d'être libérés, d'autres ont été inculpés et attendent un procès militaire, d'autres encore ont été condamnés et d'autres enfin, 26 au total, sont maintenus en détention pour une durée indéterminée.

Les documents

Les mémorandums rassemblés dans «Gitmo Files» jettent un éclairage révélateur sur le système militaire américain d'arrestation, de détention et d'interrogatoire des personnes soupçonnées de terrorisme après les tragédies du 11 septembre. Les dossiers comprennent les DAB des 201 premiers prisonniers libérés de Guantánamo entre 2002 et 2004. On ne savait rien auparavant sur ces détenus. Les mémoires militaires sur ces cas racontent l'histoire d'Afghans, de Pakistanais et d'autres personnes innocentes – un boulanger, un mécanicien, d'anciens étudiants, des employés de cuisine – qui n'auraient jamais dû être détenus.

Ces détenus ayant bénéficié d'une libération anticipée étaient parmi les plus faciles à identifier comme présentant peu ou pas de risques pour la sécurité. Leur histoire reflète la méthode d'arrestation aveugle utilisée par les forces américaines immédiatement après les attentats du 11 septembre. Les «Gitmo Files» qualifient ces détenus de «prisonniers inconnus de Guantánamo», car aucune trace de leur présence à Guantanamo n'avait été rendue publique avant la libération d'avril 2011.

Ils ont effectivement «disparu» – des détenus non reconnus – apparemment parce que leur innocence manifeste était une source d'embarras pour le Pentagone et, en particulier, pour ceux qui géraient la prison de Guantánamo.

Azizullah Asekzai était l'un de ces détenus libérés prématurément. Il était agriculteur et avait une vingtaine d'années lorsque les Taliban l'ont enrôlé pour défendre leur cause en Afghanistan. Après une journée d'entraînement au maniement de l'AK-47, Asekzai a tenté de s'enfuir vers Kaboul, mais une milice locale a tendu une embuscade au véhicule dans lequel il voyageait et Asekzai a été capturé. Il a ensuite été remis aux forces américaines et transféré à Guantánamo en juin 2002.

Le DAB d'Asekzai explique son transfert de la manière suivante : «Le détenu a été arrêté et transporté à Bamian, où il a été emprisonné pendant près de cinq mois avant d'être transféré aux forces américaines. Le détenu a ensuite été transporté à la base navale de Guantánamo Bay en raison de sa connaissance d'une zone de détention d'appelés talibans à Konduz et du mollah Mir Hamza, un responsable taliban, dans le district de Gereshk de la province d'Helmand. La Joint Task Force Guantánamo considère que les informations obtenues de lui et à son sujet n'ont aucune valeur et ne sont pas tactiquement exploitables».

Le DAB d'Asekzai est daté de mars 2003, et il a été libéré en juillet suivant. Bien que son séjour à Guantánamo ait été relativement bref, son histoire est essentielle car elle illustre la manière dont les rédacteurs des DAB ont manipulé les faits, au cas par cas, pour masquer ce qui s'apparentait à une méthode d'arrestation à la chaîne en Afghanistan. Dans le cas d'Asekzai, comme pour beaucoup d'autres, il s'agissait d'inventer des arguments de l'armée pour masquer sa détention infondée et son transfert à Guantánamo.

Voici un commentaire explicatif que Wikileaks a joint à ses fichiers «Prisonniers inconnus» : *«Les «raisons du transfert» figurant dans les documents, qui ont été citées à maintes reprises par les médias pour expliquer pourquoi les prisonniers ont été transférés à Guantánamo, sont en fait des mensonges greffés dans les dossiers des prisonniers après leur arrivée à Guantánamo. En effet, contrairement à l'impression donnée à la lecture des dossiers, aucun processus de sélection significatif n'a eu lieu avant le transfert des prisonniers[s]… Tous les prisonniers qui se sont retrouvés sous la garde des États-Unis ont été envoyés à*



Le président Barack Obama et la première dame Michelle Obama lors de la parade d'investiture, Washington, D.C., le 20 janvier 2009. (DoD, Chad J. McNeeley)

Guantánamo, même si la majorité d'entre eux n'ont même pas été arrêtés par les forces américaines, mais par leurs alliés afghans et pakistanais, à une époque où le versement de primes substantielles pour les «suspects d'Al-Qaïda et de Taliban» était très répandu».

Ces primes n'étaient pas réservées à de petits chasseurs de primes afghans ou pakistanais. Dans ses mémoires de 2006, «In the Line of Fire», Pervez Musharrif, l'ancien président du Pakistan, reconnaît qu'en remettant 369 suspects de terrorisme aux États-Unis, le gouvernement pakistanais «a touché des primes se chiffrant en millions de dollars».

Les «Gitmo Files» comprennent également une section sur les 22 enfants détenus à Guantánamo après son ouverture. Trois d'entre eux étaient encore détenus au moment de la publication des documents de WikiLeaks. En outre, les documents détaillent les cas des 399 prisonniers libérés entre 2004 et le jour de la publication des «Gitmo Files». Ils décrivent également l'histoire des sept hommes décédés à Guantánamo en avril 2011.

Chaque DAB est signé par le commandant de Guantánamo au moment du rapport. Bien qu'ils contiennent une évaluation et une recommandation de la JTF-Gitmo pour chaque prisonnier, la décision concernant chaque cas a été prise à un niveau plus élevé. Outre les jugements de la JTF-Gitmo, les DAB reflètent également le travail de la Criminal Investigation Task Force, l'agence du Pentagone créée après le 11 septembre pour mener les interrogatoires, et des «équipes de science du comportement» (BSCT).

Il s'agit des désormais célèbres psychologues qui ont participé à l'«exploitation» des prisonniers au cours des interrogatoires, cautionnant dans de nombreux cas le recours au waterboarding et à d'autres formes de torture.

La pratique courante de la FOI-Gitmo consistait à présenter chaque DAB en neuf rubriques. Celles-ci commencent par l'identité et les antécédents personnels du détenu, puis son état de santé, le récit des événements faits par le détenu, l'évaluation de ce récit, et l'évaluation et la recommandation de la FOI-Gitmo pour chaque cas. Worthington a examiné minutieusement chacune de ces sections des DAB afin d'en extraire des informations qui, autrement, seraient restées dans l'ombre. Dans la section concernant la santé des détenus, par exemple, il écrit :

«Beaucoup sont jugés en bonne santé, mais il y a des exemples choquants de prisonniers souffrant de graves problèmes mentaux et/ou physiques».

Obtenir des informations

Dans les rubriques intitulées «informations sur la capture», les DAB indiquent comment et où chaque prisonnier a été appréhendé, la date de son transfert à Guantánamo et les «raisons du transfert» mentionnées ci-dessus. Worthington qualifie ces derniers comptes de «fallacieux» et donne l'explication suivante : *«La raison pour laquelle cela n'est pas convaincant est que (…) le haut commandement américain, basé au camp de Doha, au Koweït, a stipulé que tout prisonnier qui se retrouvait sous la garde des États-Unis devait être transféré à Guantánamo – sans exception».*

C'est pourquoi les rédacteurs des DAB ont jugé nécessaire de détailler les raisons du transfert, «pour tenter de justifier l'emprisonnement largement aléatoire des prisonniers», comme le dit Worthington.

La dernière rubrique des DAB est appelée «statut CE», et spécifie si un détenu est toujours considéré comme un «combattant ennemi». Ces jugements sont basés sur les tribunaux militaires tenus à Guantánamo en 2004-2005. Worthington écrit : *«Sur 558 cas, seuls 38 prisonniers ont été jugés comme n'étant plus des combattants ennemis et, dans certains cas, lorsque le résultat était en faveur des prisonniers, l'armée a*

WIKILEAKS :LES CRIMES
NTÁNAMO BAY



Quelques-uns des premiers détenus de la prison de Guantanamo Bay, 11 janvier 2002. (Département de la Défense, Shane T. McCoy, U.S. Navy)

convoqué de nouveaux personnels jusqu'à ce qu'elle obtienne le résultat désiré».

Le travail de Worthington sur les «Gitmo Files» est essentiel pour bien comprendre les 765 DAB couverts par la publication de WikiLeaks. Lus seuls, les mémoires de l'armée semblent être des comptes rendus administratifs de routine sur le traitement de chaque prisonnier. Mais, comme l'explique Worthington, ces documents sont essentiellement du blanchiment qui masque souvent plus de choses qu'ils n'en révèlent. Comme on l'a vu, les explications sur les renseignements utilisés pour justifier la détention des prisonniers ont souvent été inventées et insérées dans le dossier d'un prisonnier après son arrestation et son envoi à Guantánamo.

Des prisonniers fantômes

Une autre faille importante identifiée par Worthington est l'utilisation répétée par la JTF-Gitmo des mêmes témoins contre de nombreux prisonniers – dans le cas d'un témoin, 60 d'entre eux. Worthington identifie nombre de ces témoins récurrents comme des «détenus de grande valeur», ou «prisonniers fantômes» dans le jargon de Guantánamo, et détaille leur histoire en détention.

Comme il l'explique, «Les documents s'appuient sur les dépositions de témoins – dans la plupart des cas, et l'injustice de leur emprisonnement. C'est pourquoi le travail de Worthington sur les «Gitmo Files» a été un élément essentiel de la méthode de WikiLeaks. Il a passé de longs mois à analyser les documents, et dans certains cas, Worthington a trouvé et interrogé des détenus libérés pour obtenir qu'ils relatent précisément les événements. Il a ensuite rédigé une longue série d'articles expliquant ses conclusions.

Ces écrits volumineux figurent en bonne place sur le site web des «Gitmo Files». Ils constituent en fait une porte d'entrée dans l'inventaire des DAB qui composent les «Gitmo Files». Le rapport de Worthington, intitulé «Prisonniers inconnus» comprend une série de dix articles. Les travaux de Worthington, y compris son livre «The Guantánamo Files», sont mentionnés dans ses essais introductifs pour chacune des catégories utilisées pour classer les détenus de Guantánamo.

Une autre de ces catégories, intitulée «Abandonnés à Guantánamo», concerne les 89 Yéménites toujours détenus à Guantánamo au moment de la publication des «Gitmo Files», soit plus de la moitié des détenus restants. Le groupe de travail du président Obama chargé de l'examen de Guantánamo, nommé en 2009, a recommandé que 36 Yéménites soient libérés immédiatement et que 30 au-



Détenus transférés dans de nouveaux quartiers, février 2003. (Marine américaine, John F. Williams)

des codétenus – dont les déclarations ne sont pas fiables, soit parce qu'ils ont été soumis à la torture ou autres formes de coercition (parfois non pas à Guantánamo, mais dans des prisons secrètes gérées par la CIA), soit parce qu'ils ont fait de fausses déclarations pour s'assurer un meilleur traitement à Guantánamo».

Tout aussi important, dans de nombreux DAB – peut-être la plupart – il est difficile de déceler la véritable histoire des prisonniers qui, dans la majorité des cas, révèle leur innocence

tres soient maintenus en «détention conditionnelle» jusqu'à ce que la situation sécuritaire du Yémen s'améliore.

Comme le note Worthington, la plupart des Yéménites étaient toujours en prison au moment où il a écrit ces lignes. Parmi les Yéménites encore en détention, 28 avaient déjà été autorisés à être libérés. Parmi eux, six avaient été «approuvés pour le transfert», selon les termes de l'équipe spéciale, dès 2004, trois autres en 2006 et dix en 2007.

Les «Gitmo Files» détaillent les cas de 19 Yéménites toujours détenus en 2011. La plupart d'entre eux ont été considérés comme des soldats d'infanterie taliban ou membres d'Al-Qaïda sans importance, sans «valeur en termes de renseignements». Saeed Hatim (connu dans son DAB sous le nom de Said Muhammad Salih Hatim) faisait partie de ces 19 personnes. Né en 1976, Hatim a commencé à étudier le droit à Sanaa en 1998. Au bout de deux ans, il a abandonné ses études pour s'occuper de son père malade. Voici une partie du récit de Hatim tel qu'il a été consigné dans son DAB : *«Le détenu était préoccupé par la guerre menée par la Russie en Tchétchénie après avoir vu l'«oppression» [des musulmans] à la télévision. Le détenu était «indigné» par ce que les Russes faisaient aux Tchétchènes et a décidé de se rendre en Tchétchénie pour faire le djihad aux côtés de ses «frères» musulmans. Le détenu a informé sa famille de sa décision de se rendre en Tchétchénie et celle-ci a refusé de l'aider financièrement. Le détenu a alors parlé à plusieurs de ses amis et à des membres de sa mosquée, qui ont accepté de l'aider à réunir l'argent nécessaire au voyage. Le détenu est parti pour l'Afghanistan vers le mois de mars 2001».*

Le DAB de Hatim indique qu'il a admis qu'Al-Qaïda l'avait recruté après son séjour en Tchétchénie. Il aurait combattu les forces américaines lors d'une bataille importante dans les montagnes afghanes à la fin de l'année 2001. La JTF-Gitmo a estimé que Hatim présentait un «risque modéré», mais l'a classé comme une «faible menace du point de vue de la détention» et comme ayant une faible valeur sur le plan du renseignement.

La libération de Hatim a été recommandée pour la première fois en janvier 2007. Il a fait l'objet d'une recommandation similaire un an plus tard. Une requête en habeas corpus déposée par la suite par son avocat a été acceptée en 2009. Ce jugement a été annulé peu avant la publication des «Gitmo Files» en 2011.

Voici la partie intéressante du rapport et de l'analyse de Worthington sur l'affaire Hatim : *«Dans le cas de Saeed Hatim, le juge Ricardo Urbina a écarté les déclarations auto-incriminantes faites par Hatim lui-même, reconnaissant qu'il les avait faites alors qu'il était maltraité et menacé de torture à Kandahar après sa capture, et qu'il les avait répétées à Guantánamo «parce qu'il craignait d'être puni s'il changeait sa version des faits»».*

Le juge Urbina a également rejeté la principale allégation du gouvernement à l'encontre de Hatim, à savoir qu'il avait participé à un affrontement entre Al-Qaïda et les forces américaines dans les montagnes de Tora Bora, en Afghanistan, en décembre 2001, car la seule source de cette allégation était l'un des témoins notoirement peu fiables identifiés dans les documents de WikiLeaks, qui, selon le juge Urbina, «a fait preuve d'un comportement permanent témoignant de graves perturbations psychologiques pendant sa détention à Gitmo».

Citant un militaire chargé des interrogatoires, le juge a également noté que les dossiers d'hospitalisation de Guantánamo indiquaient que le témoin contre Hatim «montrait de vagues hallucinations auditives» et que ses symptômes correspondaient à un «trouble dépressif, une psychose, un stress post-traumatique et un trouble grave de la personnalité». L'enquêteur a conclu en «refusant d'accorder du crédit à ce qui est sans doute l'allégation la plus grave du gouvernement dans cette affaire, fondée uniquement sur une déclaration, faite des années après les événements en question, par un individu dont l'emprise sur la réalité semble avoir été, au mieux, très mince».

Réaction des autorités américaines

Les réactions officielles à la publication des «Gitmo Files» étaient dans l'ensemble prévisibles. La déclaration de l'administration Obama, publiée par Geoff Morrell, secrétaire de presse du Pentagone, et Daniel Fried, envoyé spécial d'Obama pour les questions relatives aux détenus, affirmait : *«Il est regrettable que plusieurs organes de presse aient pris la décision de publier de nombreux documents obtenus illégalement par WikiLeaks concernant le centre de détention de Guantánamo».*

Se référant à Obama et à son prédécesseur George W. Bush, Morrell et Fried ont également déclaré : «Les deux administrations ont fait de la protection des citoyens américains leur priorité absolue et nous craignons que la divulgation de ces documents



Le secrétaire de presse du Pentagone, Geoff Morrell, en 2005. (Cherie Cullen, Forces armées américaines, Wikimedia Commons)

ne nuise à ces efforts».

Il est important de noter qu'il n'existe aucune trace de la réaction du président à la publication de ces documents.

Le Pentagone a fait l'objet de vives critiques à la suite de la révélation de la détention de 22 enfants à Guantánamo. Comme l'explique Worthington, en mai 2008, le Pentagone a déclaré au Comité des droits de l'enfant des Nations unies qu'il n'avait détenu que huit mineurs (ceux qui avaient moins de 18 ans au moment où leurs délits présumés ont eu lieu) depuis que Guantánamo a commencé à accueillir des détenus en 2002.

Worthington apporté des précisions supplémentaires sur la divulgation des «Gitmo Files». Dans son commentaire, il écrit : *«Mes nouvelles recherches coïncident avec un nouveau rapport du UC Davis Center for the Study of Human Rights in the Americas, "Guantánamo's Children : The WikiLeaked Testimonies», qui s'appuie sur la publication, par WikiLeaks, de documents militaires classifiés jetant un nouvel éclairage sur les prisonniers, identifiant 15 mineurs et suggérant que six autres, nés en 1984 ou 1985 et arrivés à Guantánamo en 2002 ou 2003, pourraient avoir moins de 18 ans, selon la date exacte de leur naissance (qui est inconnue, comme c'est le cas pour de nombreux prisonniers de Guantánamo)».*

Au total, selon Worthington, le nombre d'enfants emprisonnés à Guantánamo pourrait s'élever à 28.

Tout comme le président, le Pentagone est resté silencieux sur cette question après la publication des «Gitmo Files». Il n'existe aucune trace de réponse du ministère de la Défense aux révélations de WikiLeaks concernant les enfants et l'analyse de Worthington.

En avril 2019, huit ans après la publication des «Gitmo Files», les tribunaux militaires ont continué à se pencher sur l'historique des événements, en particulier sur l'utilisation de la torture, pendant la «guerre contre le terrorisme» qui a suivi le 11 septembre.

Dans un rapport daté du 5 avril 2019, le New York Times explique, «Dix-sept ans et demi après les attaques terroristes du 11 septembre 2001 et dix ans après que le président Barack Obama a ordonné à la C.I.A. de démanteler tous les vestiges de son réseau mondial de prisons, le système des commissions militaires est toujours aux prises avec la façon de traiter les preuves de ce que les États-Unis ont fait aux suspects d' al-Qaïda qu'ils détenaient dans les sites noirs de la C.I.A. Si la question de la torture peut désormais être débattue en audience publique, la manière dont les preuves peuvent être recueillies et utilisées dans le cadre de la procédure à Guantánamo Bay, à Cuba, fait toujours l'objet d'un différend».

Cette semaine, le ministère de la Justice a déposé un nouvel acte d'accusation contre Assange, remplaçant celui déposé en mai 2019 et élargissant les accusations portées contre lui l'année dernière. Il s'agit de la réaction officielle la plus récente aux «Gitmo Files». Ce nouvel acte d'accusation, présenté au tribunal de district de Virginie orientale et daté du 24 juin, allègue que Chelsea Manning a produit les «Gitmo Files» à la demande d'Assange entre novembre 2009 et mai 2010. Fidèle à son principe le plus fondamental, WikiLeaks n'a jamais révélé la source des «Gitmo Files». Manning n'a pas non plus déclaré qu'elle en était la source, bien que cela ait été largement considéré comme probable.

Prouver que Assange a activement sollicité les documents que Manning a transmis à WikiLeaks – «Collateral Murder», «Les Journaux de guerre afghans», «Les Journaux de guerre d'Irak», et maintenant, prétendument, les «Gitmo Files» – est un élément

suite à la page(16)

Déclaration du XXIIIe sommet des chefs d'État et de Gouvernement de l'Alba–TCP



Déclaration finale du 23e sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'ALBA-TCP

«20 ans après la fondation de l'alliance.»

Nous, les chefs d'État de Gouvernement de l'Alliance Bolivarienne pour les Peuples de Notre Amérique–Traité de Commerce des Peuples (ALBA—TCP), réunis à Caracas, Venezuela, le 24 avril 2024, pour célébrer le XXIIIe sommet de l'Alliance dans le cadre de la journée internationale du multilatéralisme et de la démocratie pour la paix, en tant que mécanisme de défense et de promotion de la paix, du respect du droit international, respectant toujours les idées émancipatrices des grands hommes et des pères précurseurs de l'Amérique latine et des Caraïbes et la volonté et la vocation unioniste des dirigeants fondateurs de notre Alliance, Hugo Rafael Chávez Frías et Fidel Castro Ruz,

Réaffirmons notre engagement ferme envers le renforcement de L'ALBA–TCP en tant que mécanisme d'union, de dialogue, de concertation politique, soutenu par les principes de solidarité, de justice sociale, de coopération et de complémentarité économique qui nous permettent d'affronter dans de meilleures conditions les dangers et les défis qui découlent de la situation mondial complexe, caractérisée par le renforcement du non-respect et de la menace constante de la paix, de la sécurité, de la souveraineté et de la libre, détermination des nations,

Convaincus de la nécessité de stimuler à nouveau les principe et les valeurs fondatrices de L'ALBA.–TCP, et dans ce contexte, nous, les pays de l'Alliance :

Adoptons le calendrier stratégique 2030 de L'ALBA–TCP comme guide et document vivant pour affronter les années à venir et renforcer l'Alliance de façon intégrale dans un effort conjoint pour renforcer les domaines les plus importants pour le développement et le bien-être de nos peuples.

Soulignons l'importance de la Communauté des Etats Latino-américains et Caribéens (CELAC) en tant que mécanisme véritable d'intégration régionale, de dialogue, de concertation politique, à l'intérieur duquel L'ALBA–TCP doit continuer à élever la voix de nos peuples. C'est pourquoi nous félicitons Saint-Vincent et les Grenadines pour son travail à la tête de la CELAC pendant cette dernière année et soutenons notre République sœur du Honduras qui a assumé sa présidence tournante cette année.

Affirmons l'importance et notre engagement en défense de la « proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix » qui, 10 ans après son approbation au IIe sommet de la CELAC à La Havane, Cuba, en janvier 2014, reste pleinement en vigueur.

Réaffirmons notre ferme soutien au dialogue permanent entre la République Bolivarienne du Venezuela et la République Coopérative du Guyana pour trouver une solution satisfaisante pour les parties, dans le cadre de ce qu'établit la déclaration conjointe d'Argyle de 2023, qui dit que toute controverse entre les deux Etats puisse être résolue dans le cadre du droit international et de l'accord de Genève de 1966 et en maintenant la région comme zone de paix.

Exprimons notre engagement envers la défense de la souveraineté nationale sans ingérence extérieure et par conséquent, condamnons les postulats de la doctrine Monroe qui, 200 ans plus tard, continue à être utilisée pour justifier des actions de déstabilisation et des actions interventionnistes en Amérique latine et dans les Caraïbes. De même, nous condamnons énergiquement, toute action visant à établir de nouvelles formes de domination dans la région et revendiquons. le droit de vivre sur un continent libre d'hégémonie impériale.



L'ouverture du XXIIIe Sommet des chefs d'État et de gouvernement des pays qui font partie de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique - Traité commercial des peuples (ALBA-TCP)

Exigeons la levée immédiate et inconditionnelle des mesures coercitives, unilatérales, criminelles, illégales et injustes imposées au peuple et au Gouvernement du Nicaragua et du Venezuela, parce qu'elles sont irréconciliable avec le droit international, elles violent les droits de l'homme et la Charte des Nations unies et affecte de façon nocive la réalisation pleine du développement économique et social des deux peuples et, par conséquent., de la région. Nous demandons aux pays, responsable de l'imposition de telles mesures la réparation et les compensations dues aux pays et aux peuple affectés.

Soutenons la juste plainte du Venezuela contre les États-Unis, en rejet de la décision arbitraire d'annuler les licences qui facilitaient, les opérations au Venezuela dans différents domaines du secteur de la production. Dans le but d'extorquer le Gouvernement vénézuélien en influent sur ses actions et sur ses décisions saines et un interférant dans ses affaires intérieures.

Affirmons notre énergique condamnation du blocus économique, commercial et financier, génocide et illégal imposé par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique à Cuba et approuvons le soutien historique des Etats membres de l'Alliance à la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies *« nécessité de mettre fin au blocus économique, commercial et financier imposé par les États-Unis d'Amérique à Cuba. »*

Demandons l'exclusion de Cuba de la liste unilatérale, sale et arbitraire des pays qui soutiennent soi-disant le terrorisme élaborée par le département d'État des États-Unis, qui a un impact négatif dans tous les domaines de la société cubaine et sur le bien-être de son peuple en aiguisant la guerre économique criminelle et en augmentant les difficultés pour s'intégrer dans le commerce international, réaliser des opérations financières et acquérir du matériel de base.

Rejetons les nouvelles exigences pour l'accès aux financements du développement des peuples du Sud, avec l'imposition d'une vision euro-centrique qui ne tient pas compte des vulnérabilités face aux impacts négatifs du changement climatique, en particulier pour les petits états insulaire en développement.

Réaffirmons notre juste réclamation contre les pays européens pour obtenir des réparations et des compensations pour le colonialisme, les horreurs de l'esclavage, la traite transatlantique des personnes et le génocide perpétré contre les populations originaires.

Réaffirmons notre engagement envers les efforts internationaux, en faveur de la fin du colonialisme sous toutes ces formes, et dans toutes ces manifestations, c'est pourquoi nous applaudissons le « *séminaire régional des Caraïbes sur la mise en place de la quatrième Décennie internationale pour l'éradication du colonialisme*» qui aura lieu en mai 2024 à Caracas, Venezuela.

Soulignons l'importance de la coopération internationale, y compris de la coopération multilatérale, pour assister les Etats les plus vénérables, les petits Etats insulaires en développement, les Etats en développement sans littoral. Nous soutenons la célébration de la quatrième conférence internationale sur les petits Etats insulaires en développement, sur le thème « en traçant le chemin vers une prospérité résiliente » qui aura lieu à Antigua et Barbuda du 27 au 30 mai 2024.

Revendiquons .la nécessité urgente de coordonner des mécanismes de corporation efficaces et de solidarité avec le peuple de la République sœur d'Haïti pour qu'elle puisse avancer vers la paix durable et le développement soutenable, toujours dans le plein respect de sa souveraineté et en rejetant le schéma d'interventionnisme imposé par les intérêts de l'empire.

Dénonçons l'utilisation de stratégies de guerre non conventionnelle contre des Gouvernements et des dirigeants démocratiquement élus dans la région, y compris l'utilisation de procédures judiciaire à motifs politiques et sans base juridique (lawfare).

Exprimons notre plus ferme rejet de l'insolite perquisition de l'ambassade du Mexique à Quito par le Gouvernement de l'Equateur qui a créé un dangereux précédent qui porte atteinte à la paix et à la stabilité de notre région et exigeons la restitution du statut de réfugié auparavant accordé par le Gouvernement mexicain à l'ancien vice-président Jorge Glas conformément à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques et d'autres règles du droit international.

Exprimons notre plus ferme rejet et notre plus ferme condamnation du génocide que commet Israël dans la bande de Gaza avec la complicité et le soutien du Gouvernement des États-Unis, qui est devenu l'une des pires catastrophes humanitaires de notre temps. C'est pourquoi nous approuvons le communiqué spécial sur la situation en Palestine annexé à cette déclaration.

Saluons le processus électoral au Venezuela, qui aura lieu le 28 juillet 2024 et réaffirmons notre respect du droit de chaque pays à choisir ses autorités sans intervention d'aucune aucune sorte qui amoindrirait l'intégrité et la transparence de son processus démocratique.

Saluons avec satisfaction le rôle important des BRICS dans la construction d'un monde multipolaire et pluricentré qui avance sur le chemin de l'équité, de la justice et de la prospérité des peuples. De même, nous exprimons notre soutien aux pays membres de L'ALBA–TCP qui ont exprimé leur intérêt à ajouter leurs possibilités à ce bloc d'économies émergentes et aspirons à ce qu'un dialogue direct entre L'ALBA et les BRICS qui construise un équilibre politique et économique mondial plus inclusif, puisse être établi.

Nous célébrons la commémoration du bicentenaire des batailles de Junin et d'Ayacucho, des gestes héroïques conduites par le Libérateur, Simon Bolivar, qui ont vaincu le colonialisme espagnol du XIXe siècle et ont expulsé de Notre Amérique les armées royales après 200 ans de conquête et de domination. 200 ans après, nous reconnaissons leur sens historique et l'héritage d'unité, de liberté, d'indépendance et d'égalité qui continue à raisonner avec raison et l'essence des luttes des peuples de notre Amérique.

Recevons avec enthousiasme les résultats des débats qui ont eu lieu lors de la Rencontre pour une Alternative Sociale Mondiale qui s'est déroulée du 18 au 20 avril 2024 à Caracas, Venezuela, avec la participation d'organisations et de mouvements sociaux du monde.

Saluons la désignation du nouveau secrétaire exécutif de L'ALBA-TCP, Monsieur Jorge Arreaza et chargeons le secrétariat exécutif de coordonner la mise en œuvre du calendrier stratégique 2030 dans ces domaines politique, économique, social, culturel et de la communication en dynamisant un plan économique qui ait pour épicentre la nouvelle architecture financière régionale à travers des institutions comme la Banque de L'ALBA, l'accord, PETROCARIBE et le SUCRE comme instrument d'action.

Traduction Françoise Lopez
Bolivar Infos 25 Avril 2024

Résistance populaire à l'invasion yankee du port de Veracruz



L'équipage de l'USS Michigan à terre à Veracruz, Mexique 1914

Par Gilberto López y Rivas

« Parmi les gens, les artisans, les employés, les maçons, les humbles commerçants, les hommes et quelques femmes qui abandonnent leur vie aux points de plus grande résistance se distinguent dans les escarmouches armées : Andrés Montes, modeste ébéniste, se bat toute la journée. »

Le 21 avril marquait le 110ème anniversaire de la défense populaire contre l'occupation américaine du port de Veracruz. Une fois de plus, le peuple de Veracruz a joué dans l'une des pages les plus héroïques de la résistance des Mexicains contre l'interventionnisme des États-Unis. Comme cela s'est produit à Mexico le 14 septembre 1847, à l'occasion de l'entrée des soldats américains, l'armée régulière abandonna le port sans combattre l'envahisseur, et ce fut le peuple qui, spontanément et sans plan de défense précis, il se jette dans les rues, élève des parapets improvisés, prend possession des coins, des toits, des balcons et des clochers, et avec peu de provisions et quelques armes, il se prépare, avec son combat jusqu'alors perdu, à défendre la souveraineté et la dignité nationales.

Le combat mené ne pourrait être plus inégal. Les États-Unis, protégeant leurs vastes intérêts économiques dans notre pays (pétrole, mines, terres, chemins de fer, etc.), et cherchant à s'imposer comme l'arbitre suprême du conflit révolutionnaire mexicain en cours (Voir : Friedrich Katz, The Secret War in Mexico , t. I, México Ediciones ERA, 1982), jette l'ancre devant le port de Veracruz, 44 navires de guerre, trois navires-hôpitaux et plusieurs autres unités de ravitaillement, commençant le débarquement, qui, en quatre jours, place plus de sept mille hommes. Le corps expéditionnaire disposait des moyens de guerre les plus modernes de l'époque : fusils à répétition Lee, mitrailleuses Gatling et Colt, artillerie de gros calibre, approvisionnement illimité en munitions et matériel de guerre et, en plus, le soutien d'artillerie de la flotte ancrée dans la baie. .

Avant le débarquement, les agents américains avaient réussi à « neutraliser » l'éventuelle participation à la défense du port de l'Armée fédérale mexicaine, sous le commandement du général Gustavo A. Mass, des troupes de Victoriano Huerta, qui effectuaient un coup d'État contre le président Madero, lui ordonnant de ne pas résister et de quitter la place. En effet, aux premières heures du 21 avril, Mass se retira du port, se dirigeant vers Tejería, abandonnant la population à son sort et emportant le gros de ses troupes, la plupart des armes lourdes et légères, ainsi que leurs réserves de munitions oubliant, dans sa fuite précipitée, le drapeau du bataillon qu'il commandait, son épée et ses décorations.

La résistance populaire

Comme en 1847, le peuple sans défense se trouve soudain placé devant le fait accompli : la quatrième invasion étrangère en moins d'un siècle, sans autre moyen de défense que sa profonde indignation et sa décision de résister. Face à l'évacuation de la place par l'armée fédérale et sous-estimant la capacité de réponse de notre peuple, les Yankees ont occupé avec confiance des positions stratégiques à proximité du quai. Dans les plans américains, ils ne s'attendaient pas à rencontrer de résistance lors de la prise du port. La puissance de la flotte navale et la démonstration visible de force exprimée dans le débarquement massif rendaient difficile l'hypothèse d'une attaque contre les forces d'invasion.



Victimes de l'armée patriotique

Cependant, la stupeur et la honte initiales des habitants de Veracruz lorsque la nouvelle du débarquement s'est répandue se sont estompées lorsque les premiers coups de feu isolés ont été entendus : un policier municipal solitaire et modeste, Aurelio Monfort, a déchargé avec colère son pistolet devant un important contingent de marines, étant immédiatement criblés par les tirs croisés des fusils ennemis.

Le peuple réclame des armes avec exaspération, combattant même pour le peu qui reste de l'armée. D'autres s'arment de quelques fusils et pistolets offerts par certains marchands. Certains patriotes attendent leur tour, en plein combat, pour récupérer les armes des morts : on connaît un cas où huit volontaires civils se battent avec un seul fusil pendant des heures. Des groupes de volontaires civils et quelques soldats patriotes, sous le commandement du colonel Manuel Contreras, sont répartis en petits groupes dans les bâtiments et les coins de la ville assiégée.

À l'Académie navale, les étudiants se lancent dans le combat sous le commandement du commodore Manuel Azueta, étant la seule unité militaire organisée qui résiste aux envahisseurs. Les tirs se généralisent. L'Académie navale et plusieurs bâtiments de la ville subissent l'impact des bombardements des croiseurs et des destroyers, tandis que les marines, qui ont suscité l'admiration de l'écrivain Jack London, correspondant de l'hebdomadaire Collier's, balaient les rues avec de vastes balles dumdum, interdites par la réglementation internationale de la guerre à cette époque.

Malgré l'inégalité entre les forces en présence, le peuple a courageusement résisté pendant plus de 24 heures ; Toujours dans l'après-midi du 22, des tirs sporadiques se font entendre. Il y a des actes d'un grand héroïsme dans la lutte, comme celui de José Azueta, ancien élève de l'Académie navale, fils du commodore et lieutenant d'artillerie, qui brandit ouvertement une mitrailleuse pour obtenir une plus grande efficacité dans ses tirs, jusqu'à ce qu'il tombe grièvement blessé. Lorsque les Américains lui proposent une aide médicale, Azueta la rejette et répond : *« Je ne veux même pas de la vie des envahisseurs »*.

Parmi la population, les artisans, les employés, les maçons, les humbles commerçants, les hommes et quelques femmes qui abandonnent leur vie aux points de plus grande résistance se distinguent dans les escarmouches armées : Andrés Montes, un modeste ébéniste, se bat toute la journée. Le 21 après-midi, il se rend chez lui pour laisser quelques provisions ; Avant de reprendre le combat, il écrit une lettre à son plus jeune fils : « Mon fils, si un jour ce qui arrive maintenant se reproduit, défends ton pays comme je le fais. Ton père". Face aux demandes de sa femme de ne plus quitter sa maison, Andrés Molina s'est exclamé : « Pour le moment, je n'ai ni mère, ni femme, ni enfants. Je vois seulement que j'ai un très beau pays et que je dois le défendre de l'infamie yankee » (María Luisa Melo de Remes. Veracruz Mártir. La infamía de Woodrow Wilson, 1914. Mexique : édition d'auteur, 1966). Ce héros urbain est tombé ce jour-là à huit heures, le ventre transpercé par une balle expansive, au coin des rues Arista et Independencia.

Les enfants et les femmes se consacrent à coopérer à la défense et participent même à la lutte contre l'envahisseur. Dans l'imaginaire populaire, on se souvient de l'Amérique, qui reçoit les Yankees à coups de feu à l'approche de la zone de tolérance du port. Des secteurs importants de la colonie espagnole ont résisté aux envahisseurs, enregistrant parmi eux des morts et des blessés.

À la fin du 22, la résistance se termine par des centaines de morts parmi la population de Veracruz. Les soldats envahisseurs font des bûchers avec les cadavres des patriotes et les brûlent sans aucun respect. De nombreux combattants sont faits prisonniers et incarcérés pendant l'occupation. Des centaines de blessés ont été soignés par un groupe de médecins et d'étudiants en médecine volontaires qui ont manifesté leur rejet des envahisseurs, accomplissant ce travail avec altruisme.



Bombardement de l'Académie navale

Victimes de l'armée patriotique

La plupart des morts et des blessés étaient des personnes. Les groupes militaires qui ont combattu, l'Académie navale et quelques soldats et officiers du 19e bataillon d'infanterie, ont résisté jusqu'à 19h30 du soir le 21. Parmi eux, José Azueta, Virgilio Uribe, Jorge Alacío Pérez, Benjamín Gutiérrez, de ceux-là sont enregistrés. Cependant, la majorité des quelque 500 morts au combat étaient dus aux bombardements (que Londres applaudit pour leur précision) et à la répression aveugle des Yankees. C'étaient des héros anonymes, sans pierres tombales ni monuments honorant leur mémoire. En outre, plusieurs des plaques commémoratives des victimes de l'intervention yankee sur le quai et en d'autres endroits du port ont été détruites par les autorités municipales, dans le but de nier à la ville sa place dans l'histoire : effacer tout ce qui renforce l'esprit anti-impérialiste des Mexicains. Dans les cérémonies officielles qui ont lieu année après année dans le port, seule est exaltée la figure des militaires qui ont combattu un ennemi de manière abstraite, ce qui n'est plus évoqué, tout comme l'on ne se souvient pas de l'extraordinaire épopée citoyenne.

La résistance populaire ne s'est pas terminée par la vaillante lutte des 21 et 22 avril. Les témoignages de survivants, que j'ai eu l'occasion de recueillir il y a quelques décennies, font état de nombreuses attaques contre les troupes yankees pendant l'occupation. La loi martiale a été imposée et les habitants de Buenos Aires ont été contraints de dormir avec leurs balcons et leurs portes ouvertes, et les lumières ont dû rester allumées toute la nuit.

La lutte pour la souveraineté s'est manifestée sous d'autres formes. Des secteurs importants de la population ne se sont pas soumis aux menaces et aux ordres du gouvernement militaire imposé par les envahisseurs. Parmi eux, il faut souligner le rôle joué par les enseignants du port, qui, pour la plupart, ont refusé de servir l'envahisseur, organisant un système parallèle au soi-disant département éducatif des Américains, malgré la répression et les offres économiques des autorités d'occupation. Ici se distinguent Delfino Valenzuela et Elena V. del Toro, représentants clairs du patriotisme de la profession enseignante de Veracruz. Il y a eu des cas individuels de patriotisme anonyme. Le gardien du phare de l'île de Lobos, près du port, a reçu l'ordre de travailler pour les Yankees, auxquels il a répondu : *« non monsieur, je ne travaille pas pour vous, je ne trahis pas mon pays et je ne vais pas travailler non plus pour vous pour quelque raison que ce soit. De l'argent qu'ils me donnent ou, même s'ils me gardent en prison aussi longtemps qu'ils le souhaitent »* (mon entretien avec Josefa Syvain).



Invasion dans la persécution de Villa en 1916

Contrairement à cette attitude courageuse et digne, les employés municipaux et douaniers, les commerçants et certaines familles

suite à la page(16)

À l'occasion de son 70e anniversaire, Mumia Abu-Jamal rend hommage à la résistance palestinienne



Des manifestants défilent sur Market Street à Philadelphie pour commémorer le 70e anniversaire de Mumia, le 24 avril 2024. WW Photo : Joe Piette

Par Betsey Piette

Le prisonnier politique Mumia Abu-Jamal a eu 70 ans le 24 avril. Cette étape importante de sa vie a été célébrée à Philadelphie avec la remise de pétitions contenant des milliers de signatures, recueillies en France, au procureur Larry Krasner et au gouverneur de Pennsylvanie Josh Shapiro. Ils ont exigé que cet innocent soit libéré afin qu'il puisse rejoindre sa famille et bénéficier des soins médicaux nécessaires.

Mumia est victime de racisme, visé par la police et le FBI dans sa guerre contre le mouvement de libération des Noirs et est incarcéré depuis près de 42 ans, dont 28 dans le couloir de la mort. Il est un vétéran des Black Panthers de Philadelphie, un journaliste radio radical, un grand-père, un penseur et écrivain révolutionnaire de premier plan. Il a écrit 11 livres depuis la prison.

Compte tenu de la gravité des tensions israélo-américaines, suite au génocide à Gaza, les organisateurs de la célébration de l'anniversaire de Mumia ont lié la lutte pour sa liberté au mouvement mondial de riposte contre l'occupation coloniale raciste et le génocide en Palestine.

Le rassemblement s'est d'abord rassemblé devant la statue du combattant noir des droits civiques du XIXe siècle, Octavius Catto, devant l'hôtel de ville de Philadelphie, rassemblant des militants de toute la ville et de toute la côte Est. Les bus venaient de New York et de Boston.

Gabriel Bryant et YahNé Ndgo ont coprésidé la conférence, ouvrant par un moment d'hommage silencieux à Kamau Becktembe, un activiste bien-aimé de Philadelphie qui était toujours le premier à se présenter aux manifestations. Becktembe est décédé le 13 janvier des suites d'une longue maladie.

Depuis l'hôtel de ville, les manifestants ont marché jusqu'au bureau de Krasner, où parmi les intervenants figuraient des membres d'une délégation française qui ont remis les pétitions. Ils ont souligné que Krasner avait le pouvoir – comme il l'a démontré avec d'autres prisonniers injustement incarcérés – de libérer Mumia. Depuis les années 1990, le Collectif français pour la libération de Mumia, composé de plus de 100 organisations et personnalités publiques, se bat pour la liberté de Mumia. Aujourd'hui, Mumia est citoyen d'honneur de Paris et de 25 autres villes françaises.

Depuis le bureau de Krasner, les participants ont défilé sur Market Street et se sont arrêtés au bureau régional du gouverneur de Pennsylvanie, Josh Shapiro, pour remettre d'autres pétitions. Contrairement au bureau du procureur où la délégation française a été autorisée à entrer, les agents de sécurité de ce bâtiment étaient réticents à laisser entrer les gens, malgré un préavis. Ils ont même essayé de fermer la porte à la main de Bryant, ne permettant aux délégués français que de faire glisser les pétitions par l'étroite ouverture.

Pendant ce temps, les manifestants scandaient notamment « De Philadelphie à la Palestine, toutes nos luttes sont liées », « De Philadelphie au Mexique, toutes ces prisons doivent disparaître », « De Philadelphie au Congo, les systèmes répressifs doivent disparaître » et « Brick by brique, mur par mur, nous allons libérer Mumia Abu-Jamal !

Le message de solidarité de Mumia avec la Palestine

Dans la soirée, un rassemblement intérieur, réservé aux personnes debout, a eu lieu à l'église historique Black Waters Memorial AME. Le programme s'est ouvert avec la professeure Baruch Johanna Fernandez, auteur de « The Young Lords : A Radical History », qui a rendu hommage aux étudiants occupant les campus universitaires à travers les États-Unis avec des campements appelant au désinvestissement d'Israël.

Suzanne Ross, qui a bâti un soutien international à Mumia au fil des années, a déclaré : « *Nous célébrons l'anniversaire de Mumia, ainsi que l'incroyable résistance qui se lève en ce moment de la part de la jeune génération de militants. Les jeunes veulent entendre le message de résistance et d'espoir de Mumia.*

Au milieu du programme, Mumia a pu appeler et délivrer un message de solidarité avec la Palestine : « *C'est leur moment. Lorsque des moments radicaux surviennent, il faut les saisir à deux mains. Quand nous voyons le carnage, la méga mort qui a frappé les territoires occupés de Palestine, il est temps pour nous d'élever la voix et de dire la vérité au pouvoir et de nous exprimer réellement contre cette punition massive contre le peuple pour avoir osé se battre pour son liberté, pour leur terre.*

Quand je pense aux Palestiniens, je pense aux peuples autochtones des États-Unis… Israël et les États-Unis sont des États colonisés, ils sont venus prendre la terre aux gens dans les deux situations – en essayant de le faire en Palestine de la même manière qu'ils l'ont fait pendant des centaines d'années aux États-Unis. Comment se fait-il que les peuples autochtones, le peuple originel, dans ce qu'on appelle aujourd'hui les États-Unis, vivent dans des réserves et dans la pauvreté ?

« Les ghettos de Gaza sont trop grands pour l'appétit des Israéliens et des envahisseurs. Ils veulent les mettre [les Palestiniens] dans des réserves ou les éliminer. Il est maintenant temps de prendre la parole et de se tenir aux côtés des opprimés de Gaza et de Cisjordanie. »

Depuis le 24 avril, Mumia a été interviewé par The Guardian, USA Today et Democracy Now, en plus de s'adresser directement aux étudiants des campements palestiniens du City College de New York.

Rassemblement historique des membres du Black Panther Party

L'un des moments forts de la soirée a été la reconnaissance des anciens combattants du Black Panther Party présents en solidarité avec Mumia. Parmi eux figurait Soundiata Acoli, condamnée à la prison à vie en 1974 pour la mort d'un policier de l'État du New Jersey. Il a obtenu une libération conditionnelle en 2022 à l'âge de 85 ans. Acoli a également mentionné Assata Shakur à propos du même incident. Elle reste en exil à Cuba.

Dhoruba bin Wahad a parlé au nom du BPP : « *Ce sont des temps de pleurs et des temps de libération. Vous ne pouvez pas retirer à un peuple la lutte de libération et tuer sa volonté de survivre, de se défendre et de défendre son peuple. Ce qui se passe est en train de changer tout le paradigme en Asie occidentale. Nous rendons hommage au Hamas et à sa résistance.*

Le projet israélien de colonisation européenne – ces sionistes – sait qu'ils sont à leur dernière étape. Le monde s'est retourné contre eux et ils sont injuriés par tout le monde. Une nouvelle génération de personnes descend dans la rue et se fait arrêter au moment où nous parlons. Notre travail est d'éduquer et de libérer ».

Parmi les autres intervenants figuraient Mike Africa, Jr; Vijay Prashad ; Laura Whitehorn, au nom de Libérer les personnes âgées des prisons ; Jenipher Jones au nom du comité ad hoc officiel de Leonard Peltier ; un représentant du Réseau de solidarité avec les prisonniers palestiniens Samidoun ; Kalonji Jama Changa; Marc Lamont Colline ; le juge Wendell Griffen ; Monica Moorehead; Charles et Inez Barron et Cornel West.



Des membres du Black Panther Party présents pour le 70ème anniversaire de Mumia. Soundiata Acoli quatrième à partir de la droite. Philadelphie, 24 avril 2024. Photo WW : Joe Piette

D'autres événements rendant hommage à Mumia à l'occasion de son 70e anniversaire ont eu lieu à Houston, Détroit, Washington D.C. et San Diego aux États-Unis, ainsi qu'à Paris ; Francfort, Berlin et Heidelberg en Allemagne ; la ville de Mexico ; Berne, Suisse ; et à Remire-Montjoly, en Guyane française, où le Syndicat des travailleurs guyanais a organisé une marche de deux jours sur 71 kilomètres. Une manifestation est prévue le 4 mai à Londres.

Libérez Mumia ! Palestine libre!

Workers World 29 avril 2024

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré conformément à la loi, à charge d'appel, se déclare compétent pour connaître de cette action trouvée juste et fondée; Dit et Déclare constants les faits de trouble de possession reprochés au sieur Jameson MALBRANCHE qui a pénétré le terrain du requérant et a cueilli des noix de coco, Dit et Déclare le requérant Frankel DELVA en possession; Fait injonction formelle au cité de ne plus troubler tant à présent qu'à l'avenir la possession du requérant; Le condamne à vingt mille (20 000) gourdes de dommages-intérêts pour les torts et préjudices causés au requérant ainsi qu'aux frais et dépens de l'instance; Octroie et maintient défaut contre le cité; Commet l'huissier Patrick HENRY du Tribunal de Première Instance d'Aquin pour la signification du présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Ignace BAZELAIS, juge, en audience ordinaire, civile et publique du jeudi vingt et un (21) décembre deux mille vingt-trois (2023), assisté de Me Gaby PAUL, greffier du siège.

Il est ordonné etc.

En foi de quoi etc.

Pour la publication: Me Jemon Louis Bellay APOLLON, Av.-

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal de Paix d'Aquin, à la date du lundi 4 décembre 2023, a rendu, en ses attributions civiles possessoires entre la dame Mode LAGUERRE, demanderesse, et les sieurs Chrisner LAGUERRE dit Ben et Michelet LAURORE, défendeurs, un jugement au dispositif suivant:

"PAR CES MOTIFS, le Tribunal, après en avoir délibéré au vœu de la loi, Maintient le défaut octroyé à l'audience du lundi quatre (04) décembre deux mille vingt-trois (2023); Accueille favorablement l'action de la requérante pour être juste et fondée; Dit et Déclare constants les faits de trouble de possession reprochés aux défendeurs; Dit et Déclare la requérante en possession de la propriété sus-décrite et sus-localisée; Maintient la requérante en possession; Fait injonction au cité de ne plus troubler la possession de la requérante; Condamne solidairement les défendeurs à payer à la demanderesse la somme de à vingt-cinq mille (25 000) gourdes à titre de dommages-intérêts en réparation des dommages causés à la propriété de la demanderesse et de tous autres occasionnés au détriment de cette dernière; Commet l'huissier Patrick HENRY de ce siège pour la signification de la présente sentence; Condamne les défendeurs aux frais et dépens de l'instance.

Donné de nous, Sanol HIPPOLYTE, juge, en audience ordinaire, civile et publique du lundi quatre (04) décembre deux mille vingt-trois (2023), avec l'assistance du greffier William DESTIN.

Il est ordonné etc.

En foi de quoi etc.

Pour la publication: Me Jemon Louis Bellay APOLLON, Av.-

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen sur les conclusions conformes du Ministère public maintient le défaut octroyé contre la défenderesse et pour le profit ainsi déclare à la dite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Jean Frantz Junior Ducasse d'avec son épouse Michelène Fargeau pour injures graves et publiques. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre eux. Ordonne à l'officier de l'état civil de Camp Coq de s'inscrire dans ses registres à ce destinés, le dispositif du présent Jugement dont un extrait serait inséré dans l'un des journaux s'éditant à la Capitale sous peine de dommage intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier même de ce Tribunal pour la signification de ce Jugement. Compense les dépens. Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Harold Chéry Juge au Tribunal civil du Cap-Haitien en audience ordinaire civile et publique du vendredi vingt-trois Novembre deux mille vingt-trois, en présence de Me Hervé C. Hyppolite, Substitut Commissaire du Gouvernement et avec l'assistance de Mr Jasmin Dieudonné Guerrier, Greffier du siège

Il est ordonné etc.....

En foi de quoi.....etc...

Dont acte fait et passé en notre Bureau à la Rue Plaisance

PAR CES MOTIFS

Après examen et sur les conclusions conforme du Ministère public, le Tribunal au vœu de la loi, maintient le défaut requis et octroyé à l'audience contre la défenderesse pour faute de comparaitre ; pour le profit , accueille l'action du demandeur le sieur Serge CADICHON vu que cette demande est juste et fondée; Admet le divorce des époux Serge CADICHON, née Ladie ABEL aux torts exclusifs de l'épouse ; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre eux ; ordonne à l'officier de l'état civil de Petit Goâve, section nord de transcrire sur les registres à ce destinés ; le dispositif du présent Jugement ; dit qu'un extrait sera publié dans l'un des colonnes d'un quotidiens S'éditant à la Capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échait ; Commet le sieur Jean Fruisner MONICE huissier de notre Tribunal pour la signification du présent Jugememt, Compense les dépens, la qualité des parties

Rendu de nous, Me Fritzner DUCLAIRE, Doyen ai Du Tribunal de Première instance de Petit Goâve en audience publique, civile de divorce ce jourd'hui vingt Mars deux mille vingt trois (20 Mars 2023) en présence de Me Jean Fritz DORVAL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort, assisté du sieur Christophe BONBON, Greffier du siège

Il est ordonné....etc.....

En foi de quoi....etc...

Christophe BONBON, Greffier

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après examen sur les conclusions du Ministère public, Maintient le défaut octroyé contre Jonas PETIT-HOMME à l'audience précitée pour le profit, déclare fondée ladite action ; admet en conséquence le divorce de Dieunite EXAVIER d'avec Jonas PETIT-HOMME pour injures graves et publiques; prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux ; Ordonne à l'officier de l'état civil de la commune d'Aquin de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent Jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale, sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, Compense les dépens.

Ainsi Jugé et prononcé par nous Me Jean Emmanuel ZEPHIR, Juge en audience civile, ordinaire et publique en du dix-huit Février deux mille dix-huit, en présence de Me Lithan ISAAC, Substitut Commissaire du gouvernement de ce ressort avec l'assistance de Greffier Paulin CIVIL Il est ordonné.....etc....

En foi de quoi.....etc.....

Masner MERCURE

Officier de l'état civil

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen sur les conclusions du Ministère Public, maintient le défaut octroyé contre Mr Ronald HENRY à l'audience précitée, pour le profit, déclare fondée la dite action. Admet en conséquence le divorce de Mme Françoise FONTUS d'avec Mr Ronald HENRY pour injures graves et publiques. Prononce en conséquence la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état civil de la commune de Port- de- Paix de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet, Compense les dépens.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Selnick Attsim GARÇON, Avocat juge en audience civile, ordinaire et publique en date du Mardi dix-neuf Janvier deux mille vingt et un, en présence de Me Bertin VITAL, Avocat Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du Greffier Mr Thony CHARLES.

Il est ordonné etc...

En foi de quoi etc…

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, siégeant à charge d'appel, après en avoir délibéré conformément à la loi, se déclare compétent pour connaître de cette action jugée juste et fondée; Dit et Déclare constants les faits de trouble de possession reprochés à la dame Loraine Fleury CHARLOT, née la dame Loraine FLEURY dite Roselaure et au sieur Charles CHARLOT s'arrogeant le droit de pénétrer le terrain de la requérante, la dame Augusta VAVAL et d'y cueillir des fruits (des noix de coco), Dit et déclare la requérante en possession de la propriété sus-décrite et sus-localisée; La maintient en possession; Fait injonction formelle aux cités de ne plus troubler la possession de la dame Augusta VAVAL, tant à présent qu'à l'avenir; Les condamne à douze mille cinq cents (12 500) gourdes pour les torts et préjudices causés à cette dernière et aux frais et dépens de l'instance; Octroie et maintient défaut contre la partie défenderesse; Commet l'huissier Patrick HENRY du Tribunal de Première Instance d'Aquin pour la signification du présent jugement.

Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Ignace BAZELAIS, juge, en audience ordinaire, civile et publique du vendredi quinze (15) décembre deux mille vingt-trois (2023), assisté de Me Gaby PAUL, greffier du siège.

Il est ordonné etc.

En foi de quoi etc.

Pour la publication: Me Jemon Louis Bellay APOLLON, Av.-

Révolte à l'université !

Par Chris Hedges

Les étudiants des universités à travers le pays, confrontés à des arrestations massives, des sanctions, des expulsions et des tirs sont notre dernier et meilleur espoir d'arrêter le génocide à Gaza.

Achinthya Sivalingam, étudiante diplômée en affaires publiques à l'université de Princeton, ne savait pas en se réveillant ce matin que peu après 7 heures, elle rejoindrait des centaines d'étudiants à travers le pays qui ont été arrêtés, expulsés et interdits de campus pour avoir protesté contre le génocide à Gaza.

Elle porte un sweat-shirt bleu, et lutte parfois contre les larmes, lorsque nous parlons. Nous sommes assis à une petite table du café Small World, sur Witherspoon Street, à un demi-pâté de maisons de l'université où elle ne peut plus entrer, de l'appartement qu'elle ne peut plus habiter et du campus où, dans quelques semaines, elle devait obtenir son diplôme.

Elle se demande où elle va passer la nuit.

La police lui a donné cinq minutes pour récupérer des objets dans son appartement.

Les étudiants protestataires du pays font preuve d'un courage moral et physique – beaucoup d'entre eux risquent la suspension et l'expulsion – qui fait honte à toutes les grandes institutions du pays. Ils sont dangereux non pas parce qu'ils perturbent la vie du campus ou qu'ils s'en prennent aux étudiants juifs – beaucoup de ceux qui manifestent sont juifs – mais parce qu'ils exposent l'échec lamentable des élites dirigeantes et de leurs institutions à mettre un terme au génocide, le crime entre les crimes. Ces étudiants regardent, comme la plupart d'entre nous, Israël massacrer en direct le peuple palestinien. Mais contrairement à la plupart d'entre nous, ils agissent. Leurs voix et leurs protestations constituent une puissante réaction à la faillite morale qui les entoure.

Aucun président d'université n'a dénoncé la destruction par Israël d'aucune des universités de Gaza. Aucun président d'université n'a appelé à un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel. Aucun président d'université n'a utilisé les mots «apartheid» ou «génocide». Aucun président d'université n'a appelé aux sanctions et au désinvestissement d'Israël.

Au lieu de cela, les dirigeants de ces institutions universitaires se prosternent devant les riches donateurs, les entreprises – y compris les fabricants d'armes – et les politiciens les plus radicaux. Ils replacent le débat sous l'angle des préjudices causés aux juifs plutôt que sous celui du massacre quotidien des Palestiniens, dont des milliers d'enfants. Ils permettent aux agresseurs – l'État sioniste et ses adeptes – de se faire passer pour des victimes. Ce faux récit, qui se base sur l'antisémitisme, permet aux instances de pouvoir, y compris les médias, d'occulter le véritable problème, à savoir le génocide. Le débat s'en trouve faussé. C'est un cas classique d'«abus réactif». Il suffit d'élever la voix pour dénoncer l'injustice, de réagir à un abus prolongé, de tenter de résister, et l'agresseur se transforme soudain en victime.

L'université de Princeton, comme d'autres universités à travers le pays, est déterminée à mettre un terme aux rassemblements appelant à la fin du génocide. Il semble qu'il s'agisse d'un effort coordonné des universités du pays.



Un mouvement national d'universitaires installés dans plusieurs Universités protestant le génocide de Gaza

L'université était informée à l'avance du projet de rassemblement. Lorsque les étudiants ont rejoint les cinq sites ce matin, ils ont été accueillis par un grand nombre d'agents du département de la Sécurité publique de l'université et de la police de Princeton. Le site du campement devant la bibliothèque Firestone était envahie par la police. Et ce, bien que les étudiants n'aient pas utilisé les courriels de l'université et se soient limités à ce qu'ils pensaient être des applications sécurisées. Parmi les policiers ce matin se trouvait le rabbin Eitan Webb, qui a fondé et dirige la maison Chabad de Princeton. Il a participé à des événements universitaires pour attaquer verbalement ceux qui appellent à la fin du génocide en les qualifiant d'antisémites, selon des étudiants mobilisés.

Alors que la centaine de manifestants écoutait les intervenants, un hélicoptère tournait bruyamment au-dessus d'eux. Une banderole, accrochée à un arbre, indiquait : «Du fleuve à la mer, la Palestine sera libre».

Les étudiants ont déclaré qu'ils poursuivraient leur manifestation jusqu'à ce que Princeton se désengage des entreprises qui «*tirent profit de la campagne militaire en cours de l'État d'Israël*» à Gaza ou y participent, mette fin à la recherche universitaire «sur les armes de guerre» financée par le ministère de la Défense, adopte un boycott universitaire et culturel des institutions israéliennes, soutienne les institutions universitaires et culturelles palestiniennes et plaide en faveur d'un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel.

Mais si les étudiants tentent à nouveau de monter des tentes – ils en ont démonté 14 après les deux arrestations de ce matin – il est certain qu'ils seront tous arrêtés. «*C'est bien pire que ce à quoi je m'attendais*», déclare Aditi Rao, étudiante en doctorat de lettres classiques. «*Ils ont commencé à arrêter des gens sept minutes après le début du rassemblement*».

Rochelle Calhoun, vice-présidente de Princeton chargée de la vie sur le campus, a envoyé mercredi un courriel collectif avertissant les étudiants qu'ils pourraient être arrêtés et expulsés du campus s'ils organisaient des rassemblements. «*Toute personne impliquée dans un rassemblement, une occupation ou tout autre comportement perturbateur illégal qui refuse de partir après un avertissement sera arrêtée et immédiatement exclue du campus*», a-t-elle écrit.

Pour les étudiants, une telle exclusion du campus mettrait en péril leur capacité à terminer le semestre. Ces étudiants», ajoute-t-elle, «pourraient être suspendus, voire expulsés».

Mme Sivalingam a croisé l'un de ses professeurs et l'a supplié de soutenir la manifestation. Il l'a informée qu'il allait être titularisé et qu'il ne pouvait pas participer. Son cours s'intitule «Marxisme écologique».

«C'était un moment bizarre», dit-elle. «J'ai passé le semestre dernier à réfléchir aux idées, à l'évolution et au changement social. C'était un choc».

Elle s'est mise à pleurer. Peu après 7 heures du matin, la police a distribué aux étudiants qui montaient des tentes un tract intitulé «Princeton University Warning and No Trespass Notice» [Avertissement de l'université de Princeton et avis d'interdiction d'intrusion]. Le tract indique que les étudiants «se livrent, sur la propriété de l'université de Princeton, à des actes qui violent les règles et règlements de l'université, constituent une menace pour la sécurité et les biens d'autrui et perturbent les activités courantes de l'université : ces actes incluent la participation à un campement et/ou les perturbations liées à un événement se déroulant sur la propriété de l'université.»

Le tract précise que les personnes ayant adopté ces comportements illégaux seraient considérées comme des intrus provocateurs en vertu du droit pénal du New Jersey (N.J.S.A. 2C:18-3) et pourraient être arrêtées sur-le-champ.

Quelques secondes plus tard, Sivalingam a entendu un officier de police dire «Attrapez ces deux-là».

Hassan Sayed, doctorant en économie d'origine pakistanaise, travaillait avec Sivalingam au montage d'une des tentes. Il était menotté. Sivalingam a été attachée avec des menottes en plastique si serrées qu'elles lui ont coupé la circulation des mains. Ses poignets sont couverts d'ecchymoses sombres. «*Il y a eu un premier avertissement des flics : «Vous êtes en train de violer une propriété privée» ou quelque chose comme ça, «C'est le premier avertissement»», raconte Sayed. «C'était un peu violent. Je n'ai pas entendu grand-chose. Soudain, on m'a passé les mains dans le dos. À ce moment-là, mon bras droit s'est un peu crispé et ils m'ont dit «Vous résistez à l'arrestation si vous faites ça». Puis ils m'ont passé les menottes*».

L'un des agents qui ont procédé à l'arrestation lui a demandé s'il était étudiant. Lorsqu'il a répondu par l'affirmative, ils l'ont immédiatement informé qu'il était banni du campus. «*Pour ce que j'aie pu l'entendre, ils n'ont pas mentionné les charges retenues contre lui*».

«*On m'a emmené dans une voiture. Ils m'ont vaguement fouillé. Ils m'ont demandé ma carte d'étudiant*».

Sayed a été placé à l'arrière d'une voiture de la police du campus avec Sivalingam, qui souffrait des menottes trop serrées. Il a demandé aux policiers de desserrer les menottes attaches de Sivalingam, ce qui a pris plusieurs minutes car ils ont dû la sortir du véhicule et les ciseaux n'ont pas réussi à couper le plastique. Ils ont dû trouver des pinces coupantes. Ils ont été emmenés au poste de police de l'université.

On a enlevé à Sayed son téléphone, ses clés, ses vêtements, son sac à dos et ses AirPods, et on l'a placé dans une cellule de détention. Personne ne lui a lu ses droits Miranda.

On lui a répété qu'il était interdit de séjour sur le campus. «Est-ce une expulsion ?» a-t-il demandé à la police du campus.

La police n'a pas répondu. Il a demandé à appeler un avocat. On lui a dit qu'il pourrait appeler un avocat lorsque la police le jugerait bon. «Il est possible qu'ils aient parlé d'intrusion, mais je ne m'en souviens pas très bien», dit-il. «En tout cas, je n'en ai pas été informé».

On lui a demandé de remplir des formulaires sur sa santé mentale et de préciser s'il prenait des médicaments. Puis on l'a informé qu'il était accusé de violation de propriété avec provocation.

«*J'ai répondu : «Je suis étudiant, en quoi est-ce une intrusion ? Je suis les cours ici»*, raconte-t-il. «*Ils ne semblent pas connaître la réponse. J'ai répété ma question, en demandant si le fait d'être interdit de séjour sur le campus constituait une expulsion, car je vis sur le campus. Ils se sont contentés de me répondre : 'expulsion du campus'. J'ai dit que cela ne répondait pas à ma question. Ils disent que tout sera expliqué dans la lettre. J'ai demandé de quelle lettre il s'agit, et on m'a répondu qu'elle viendrait du doyen de la faculté*».

Sayed a été conduit à son logement sur le campus. La police du campus ne lui a pas laissé ses clés. On lui a donné quelques minutes pour prendre des objets comme son chargeur de téléphone. Ils ont fermé la porte de son appartement à clé. Lui aussi a ensuite trouvé refuge au café Small World.

Mme Sivalingam retourne souvent au Tamil Nadu, dans le sud de l'Inde, où elle est née, pour ses vacances d'été. La pauvreté et la lutte quotidienne des personnes qui l'entourent pour survivre lui donnent à réfléchir. «La disparité entre ma vie et la leur, la difficulté de concilier ces choses dans le même monde», dit-elle, la voix tremblante d'émotion. «J'ai toujours trouvé cela très bizarre. Je pense que c'est de là que vient une grande partie de mon intérêt pour la lutte contre les inégalités, pour la capacité à considérer les personnes vivant en dehors des États-Unis comme des humains, comme des personnes qui méritent de vivre dans la dignité».

Elle doit maintenant se faire à l'idée d'être exilée du campus. «Je dois trouver quelque part où dormir», dit-elle, «et en parler à mes parents, mais ce sera une conversation délicate, ainsi que trouver des moyens de soutenir nos camarades emprisonnés et communiquer avec eux parce que je ne peux pas être sur place, mais que je peux continuer à me mobiliser».

L'histoire américaine comporte de nombreuses périodes honteuses. Le génocide que nous avons perpétré contre les peuples indigènes. L'esclavage. La répression violente du mouvement ouvrier, qui a entraîné la mort de centaines de travailleurs. Le lynchage. Jim et Jane Crow. Le Viêt Nam. L'Irak. L'Afghanistan. La Libye.

Le génocide de Gaza, que nous finançons et soutenons, est d'une ampleur si monstrueuse qu'il occupera une place de choix dans ce panthéon de crimes.

L'histoire ne pardonnera pas à la plupart d'entre nous. Mais elle consacrera et célébrera ces étudiants.

Scheerpost via Spirit of Free Speech 26 avril 2024

Suite de la page (7)

autorité hiérarchique ou horizontale qui peut procéder à l'installation. L'article 12 du Décret du 12 avril 2024 essaie de conférer, en dehors de la routine de l'administration, l'installation du Conseil Présidentiel à la personne du Premier Ministre. Il faut reconnaître que la lutte pour la conservation du pouvoir est manifeste dans le décret du 12 avril 2024 qui semble vouloir se détacher de l'esprit de la Constitution du 29 mars 1987.

Haïti mérite une solution concertée, planifiée par les Haïtiens dans l'intérêt d'Haïti. Il ne devrait y avoir aucune réjouissance lorsque c'est l'étranger qui permet aux acteurs Haïtiens de trouver une solution pour Haïti. Ainsi, tout accord dont le fondement ne se repose pas sur les intérêts de la population haïtienne, la misère et l'insécurité généralisée risque de faire sombrer le pays dans de nouvelles crises.

Le pays ne peut plus attendre et des solutions ponctuelles, calculées et efficaces doivent être apportées. Il y a une population qui croupit dans la misère à cause de l'incapacité des Gouvernants. Certes, le pays était déjà dans une instabilité politique liée à l'illégitimité des détenteurs du pouvoir exécutif et à l'absence d'un consensus politique mais ce Conseil Présidentiel de Transition n'a pas une carte blanche pour assurer le leadership du Pouvoir Exécutif. Il est appelé à faire face au passif de moins de 3 ans de gouvernance de l'Administration d'Henry. Il est opportun de rappeler qu'en absence d'un signal fort par la prise de décision sur la sécurité, la gestion rationnelle de l'Etat et l'organisation des élections, ce Conseil Présidentiel plongera le pays dans une crise plus sévère. Ce qui pourra nous conduire indubitablement à la Cour de Cassation puisque c'est la solution la plus proche de la Constitution.

En conséquence, en absence de mesures fondées sur le fonctionnement de l'appareil judiciaire, le renforcement, la lutte contre la corruption, la sécurité, le changement des conditions de vie de la population et le rétablissement de l'autorité publique, aucun espoir ne peut être envisagé.

Lacks-Guvens CADETTE
Avocat au Barreau de Port-au-Prince
Spécialiste en Droit public
Droit des Contentieux publics
Doctorant en Droit
Cercle de Réflexion sur la Justice

Suite de la page (11)

clé de la plainte déposée par les États-Unis contre Assange en vertu de l'Espionage Act.

Le document judiciaire du 24 juin indique que le ministère de la Justice ne dispose d'aucune preuve tangible pour cette accusation. Manning continue d'affirmer, comme elle le fait depuis son arrestation en mai 2010, qu'elle a agi de son plein gré en rassemblant et en envoyant les documents publiés par WikiLeaks. L'acte d'accusation allègue seulement que Manning, en rassemblant ce qui est devenu les «Gitmo Files», a utilisé certaines expressions de recherche – «detainee+abuse», par exemple – que l'acte d'accusation identifie avec la catégorisation des documents de WikiLeaks – une allégation bien loin des normes de preuve acceptées.

Réaction de la presse

Sur la page d'accueil des «Gitmo Files», WikiLeaks cite dix «partenaires» avec lesquels il a travaillé pour rendre les documents publics. Worthington est cité comme l'un d'entre eux, bien que son travail le place dans une catégorie à part. Les autres partenaires sont le Washington Post, le Telegraph, La Repubblica, Le Monde et Der Spiegel. Ces organes de presse ont reçu à l'avance des copies des «Gitmo Files» afin d'avoir le temps d'examiner et d'analyser les documents et de planifier leur couverture avant la publication du 25 avril 2011.

Le New York Times et le Guardian brillent par leur absence sur la liste de WikiLeaks, ce qui témoigne d'un différend antérieur avec Julian Assange. Ces deux journaux ont obtenu les documents d'une source autre que WikiLeaks, probablement l'un des organes de presse figurant sur la liste des partenaires de WikiLeaks. Le Times a le mérite de tenir un site web, The Guantánamo Docket, qui donne le nom et le statut juridique de chaque détenu encore en détention à Guantánamo.

L'aspect remarquable de la couverture médiatique de la publication des «Gitmo Files» est la différence flagrante entre la manière les médias américains et non américains ont présenté leurs articles : les médias américains ont eu tendance à mettre l'accent sur les dangers et les menaces présentés par les personnes en captivité à Guantánamo, tandis que d'autres médias ont correctement rapporté que parmi les révélations importantes des «Gitmo Files» figurait l'innocence de la plupart des personnes saisies et détenues.

Constatant cette tendance, WikiLeaks a invité les lecteurs et les téléspectateurs à comparer les premiers paragraphes des principaux articles de la BBC et de CNN : La BBC, sous le titre *«WikiLeaks : Many at Guantánamo 'not dangerous'» [De nombreux détenus à Guantanamo ne représente aucun danger], rapporte que «des dossiers obtenus par le site web WikiLeaks ont révélé que les États-Unis pensaient que de nombreuses personnes détenues à Guantánamo Bay étaient innocentes ou n'étaient que des agents de moindre importance»*.

Le reportage de CNN a été publié sous l'intitulé «Des documents militaires révèlent des détails sur les détenus de Guantánamo et Al-Qaïda» et commence ainsi : *«Près de 800 documents militaires américains classifiés obtenus par WikiLeaks révèlent des détails extraordinaires sur les activités terroristes présumées d'agents d'Al-Qaïda capturés et hébergés dans le centre de détention de la marine américaine à Guantánamo Bay, à Cuba»*.

Glenn Greenwald, alors chroniqueur des affaires étrangères à Salon, et Laura Flanders, du journal The Nation, ont été les premiers à relever cette disparité. L'article de Greenwald sur la couverture médiatique des «Gitmo Files» a été publié sous le titre «Newly Leaked Documents Show the Ongoing Travesty of Guantánamo» [«Des documents ayant fait l'objet d'une nouvelle fuite montrent le scandale persistant de la prison de Guantánamo»], mais il n'est plus disponible dans les archives de Salon.

Flanders a détecté la même partialité dans la couverture publiée par le Washington Post, la National Public Radio et le Times. Ces deux derniers «utilisent l'expression 'techniques d'interrogatoire musclées' pour éviter de mentionner le mot 'torture'».

«Ainsi, aux États-Unis, le message restera 'de dangereux terroristes' et Guantánamo sera encore probablement ouvert trois ans après que le président ait promis de le fermer, tandis qu'à l'étranger, le reste du monde continuera de se demander pourquoi le pays qui prétend tant aimer la liberté continue d'emprisonner et de torturer des personnes innocentes».

Dans l'un des articles publiés par WikiLeaks avec les «Gitmo Files» Worthington analyse la signification plus large du changement de cap dans la couverture médiatique américaine. Il écrit : *«La publication des documents a suscité l'intérêt de la communauté internationale pendant une semaine, jusqu'à ce que le président Obama organise (coïncidence ou non) l'arrivée des forces spéciales américaines au Pakistan pour assassiner Oussama ben Laden. C'est à ce moment-là qu'est apparu dans les médias grand public américains un récit dénué de principes, dans lequel, à des fins de vente et d'audimat, les criminels non inculpés de l'administration Bush – et leurs fervents partisans au Congrès, dans les colonnes des journaux et sur les ondes – ont été autorisés à suggérer que l'utilisation de la torture avait permis de localiser Ben Laden (ce n'était pas le cas, bien que certaines informations aient apparemment été fournies par des «détenus importants» incarcérés dans les prisons secrètes de la CIA, mais pas à la suite de tortures), et que l'existence de Guantánamo s'était également révélée inestimable pour retrouver le chef d'Al-Qaïda»*.

Consortium News via Spirit of Free Speech 26 Avril 2024

Suite de la page (13)



Smedley Butler et Frederick Funston

de l'oligarchie de Buenos Aires ont collaboré activement avec l'ennemi, recevant le rejet et le mépris ouvert de la majorité de la population de Veracruz. Les funérailles de José Azueta et du capitaine Benjamín Gutiérrez, respectivement les 11 et 23 mai, se sont transformées en manifestations de protestation contre l'occupation étrangère : des milliers de citoyens ont suivi les cortèges funéraires dans les rues principales de la ville. (Andrea Martínez. L'intervention nord-américaine à Veracruz, 1914, SEP, Mexique, 1982.) Sous l'autorité militaire yankee, le peuple exprima clairement sa conscience nationale, réfutant par des faits la fausseté des appréciations de Jack London, qui, en mai 1914, , écrit-il avec enthousiasme dans Collier's : *« En vérité, les habitants de Veracruz se souviendront longtemps d'avoir été conquis par les Américains (sic) et prieront pour le jour béni où les Américains (sic) les conquériront à nouveau. "Cela ne les dérangerait pas d'être conquis pour toujours*. » (Collier's, volume 53, n° 11, 30 mai 1914)

L'occupation du port dura six longs mois. Finalement, le 24 novembre 1914, les troupes constitutionnalistes entrent dans Veracruz, tandis que simultanément les envahisseurs yankees embarquent à quai. Ainsi se termina une autre intervention des États-Unis dans notre pays ; Ce ne serait pas la dernière.

Épilogue

Le Sénat de la République, mardi 23 avril dernier, a autorisé l'entrée de troupes armées des États-Unis « dans le but de former des membres de l'Armée nationale et d'accomplir des tâches de formation ». Un affront à ceux qui, il y a 110 ans, ont eu le courage de défendre la souveraineté nationale et sont morts dans ce combat.

Rébelli on 26 Avril 2024

Suite de la page (8)



L'ancien policier Jimmy Chérizier alias « Barbecue »

Premier ministre Ariel Henry. Pour ce regroupement de partis, c'était une campagne malsaine de propagande orchestrée à dessein pour détourner l'attention de l'opinion publique nationale et internationale. *« Le Premier ministre de fait Ariel Henry, par mauvaise foi et cynisme, a délibérément boycotté les négociations pour une sortie de crise menées en novembre 2023 avec les bons offices du Groupe des Éminentes Personnalités de la CARICOM. Le Collectif du 30 janvier dénonce vertement cette manœuvre qui voudrait faire croire que des discussions sérieuses initiées avec des partis d'opposition seraient sur le point de déboucher sur une quelconque entente. Personne n'est dupe. Le Collectif n'a eu sous aucune forme des discussions ou négociations avec le Premier ministre Ariel Henry dans la perspective d'une sortie de crise à la veille du 7 février 2024 »* laissait entendre le groupe conduit par Liné Balthazar qui compte dans son rang : GREH, LAPEH, MOPOD, OPL, PITIT DESSALINES, PHTK, UNIR.

Signalons tout de même que toutes ces organisations politiques font partie aujourd'hui du très poussif consensus qui a abouti à la création du Conseil Présidentiel de Transition de 9 membres, dont 7 ayant le droit de vote et 2 avec le statut d'observateur et que la population et les observateurs attendent avec curiosité les premiers pas après son installation. Pendant que d'un côté les partis politiques prenaient le contre-pied des soi-disant négociations avec le pouvoir, de l'autre, la violence des groupes armés passait à un niveau supérieur. Les hommes de Jeantel Joseph, ancien Directeur général de l'ANAP (Agence Nationale des Aires Protégées) qui dirigeait les agents de la BSAP (Brigade de Sécurité des Aires Protégées), en conflit ouvert avec les autorités se ralient à Guy Philippe qui aurait eu des prétentions révolutionnaires et entendait marcher sur la capitale. Alors que la population paralysait le pays. Une situation de chaos total. La confusion était telle que le gouvernement donnait lui-même le signe qu'il était incapable de reprendre la situation en main.

Or, dans ce chaos généralisé, le 26 février 2024, le Premier ministre Ariel Henry partait à l'étranger afin de prendre part à un Sommet sans grande importance de la CARICOM. Ce sera le dernier pour lui en tant qu'officiel haïtien puisque, le 29 février, tôt dans la matinée, les hommes du Mouvement *« Vivre ensemble »* lançaient un assaut sur la capitale avec, pour ultime revendication : la démission du chef de la Transition, Ariel Henry. Le 11 mars 2024, depuis Porto Rico où il avait été transporté par les autorités américaines qui lui interdisaient de rentrer en Haïti après un détour en Afrique, à Nairobi au Kenya dans le cadre de son plan de Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité en Haïti (MMAS), il jetait l'éponge.

Une démission forcée qui allait donner l'opportunité à la CARICOM de reprendre la main à la demande de Washington. D'où son omniprésence depuis la rencontre de Kingston le 11 mars et l'Accord qu'il a su et pu imposer aux acteurs haïtiens qui devait conduire au processus de mise en place d'un Conseil Présidentiel de Transition (CPT) de neuf membres composés de : Louis Gérald Gilles, Edgard Leblanc Fils, Laurent Saint-Cyr, Fritz Alphons Jean, Smith Augustin, Leslie Voltaire, Emmanuel Vertilaire, Régine Abraham et Frinel Joseph, et la nomination prochainement d'un nouveau chef de gouvernement afin d'entamer la deuxième phase de la Transition post-Jovenel Moïse. Mais, avant d'en arriver là, la route a été sinueuse, tortueuse, et parsemée d'embouches. Un parcours de combattants sur lequel nous vous proposons de revenir en détail. (**Fin**)

C.C

France : La police réprime les étudiants qui défendent la Palestine



Les médias locaux ont rapporté que les militants ont déclaré avoir été « expulsés » de force par plus de 50 membres de la police.

La police parisienne a réprimé ce jeudi des étudiants français qui manifestaient en soutien au peuple palestinien, massacré par les forces d'occupation israéliennes.

Les étudiants de Sciences Po accusent la direction d'avoir appelé la police pour disperser la manifestation de dizaines d'étudiants rassemblés sur le campus central de Paris.

L'un des slogans utilisés était « *couper les liens avec les complices du génocide de Gaza* » et « *mettre fin à la répression des voix pro-palestiniennes sur le campus* ».

Le communiqué publié par la direction de l'établissement scolaire souligne qu'« *après avoir eu des entretiens avec la direction, la majorité des manifestants ont accepté de quitter les installations* ».

Ils ont toutefois reconnu qu'« *un groupe d'étudiants avait refusé de sortir* », justifiant ainsi l'évacuation des lieux par la police. Le centre « regrette » que les « nombreuses tentatives » visant à faire sortir les étudiants sereinement des installations n'aient eu aucun effet.

De son côté, la politologue française Lucía de Castro a critiqué « *la police anti-émeute qui est entrée dans l'université pour réprimer un rassemblement pacifique pour la paix en Palestine, jetant les étudiants à terre et les traînant dehors* ».

Parallèlement, les médias locaux ont rapporté que les militants ont déclaré avoir été « *expulsés de force* » par plus de 50 membres de la police, tandis que le syndicat étudiant a qualifié la décision de l'université d'appeler la police de « *choquante et profondément inquiétante* ».

TeleSUR 26 avril 2024

Iran-Afrique : un partenariat gagnant-gagnant

Lors de la deuxième Conférence économique internationale Iran-Afrique, organisée vendredi 26 avril à Téhéran, le président iranien Ebrahim Raïssi a déclaré que la République islamique et les pays africains souhaitent renforcer davantage leurs relations économiques. Il a appelé à l'élaboration d'un plan détaillé sur la manière de renforcer les relations économiques avec tous les pays d'Afrique. Le président iranien a souligné la nécessité d'étudier la capacité des pays africains et de la République islamique en vue d'optimiser les opportunités économiques.



Le président iranien Ebrahim Raïssi à la deuxième Conférence économique internationale Iran-Afrique, organisée le vendredi 26 avril 2024 à Téhéran

« La République islamique a fait des progrès considérables malgré les sanctions imposées par l'Occident », s'est-il félicité.

En allusion à l'approche contre-productive de l'Occident sur les atouts des pays africains, Raïssi a souligné que l'Iran continue d'avoir une position différente à l'égard de l'Afrique.

Faisant allusion à la poursuite de la diplomatie agricole avec l'Afrique dans le domaine de l'agriculture extraterritoriale, ce qui implique des cultures dans différents pays et leur importation en Iran, Raïssi a déclaré que ce type d'agriculture est une opportunité en matière de coopération.

Plus loin dans ses propos, il a évoqué l'inauguration d'un barrage au Sri Lanka lors de sa récente tournée régionale, notant que les services techniques et d'ingénierie en Iran sont d'un bon niveau grâce aux réalisations de la Révolution islamique. *« Ce que les experts iraniens ont réalisé dans la construction de barrages au Sri Lanka est remarquable »*, a-t-il souligné. Le président iranien a appelé toutes les entreprises à donner suite aux projets et aux plans économiques visant à renforcer davantage la coopération avec les États africains.

French Press TV 27 avril 2024

Pakistan : Pharmatec licencie illégalement

À l'encontre d'une décision de justice, 22 membres de la Fédération pakistanaise des syndicats de travailleurs de la chimie, de l'énergie, des mines et des industries diverses (PCEM), affiliée à IndustriALL, ont été licenciés par leur employeur, Pharmatec Pakistan.



La direction de l'entreprise est tenue de délivrer aux travailleurs des lettres d'engagement écrites reprenant leurs conditions d'emploi.

En 2019, un groupe de 29 travailleurs a saisi la Commission nationale des relations sociales (NIRC) au sujet des pratiques de travail déloyales de l'entreprise. Les journaliers se voyaient refuser les avantages accordés aux travailleurs permanents, tels que l'augmentation annuelle, les primes, les services médicaux, les congés et l'assurance de groupe. Les travailleurs avaient requis du tribunal que, pendant l'instruction de l'affaire, la direction de l'entreprise s'abstienne de mettre fin à leur contrat, de les licencier, de les transférer ou de retenir leurs salaires, ce qui a été accordé par le tribunal.

La même année, les travailleurs ont également déposé une plainte auprès de la NIRC afin d'obtenir un emploi permanent, la direction de l'entreprise ayant failli à traiter la question. Dans cette requête, les travailleurs ont fait valoir que, conformément à la législation nationale, la direction de l'entreprise est tenue de délivrer aux travailleurs des lettres d'engagement écrites reprenant leurs conditions d'emploi.

Le 18 avril 2024, la NIRC a statué sur les deux requêtes, qui ont été fusionnées, en ordonnant que l'affaire soit transférée au tribunal du travail. Alors que l'affaire est toujours en suspens, la direction a licencié les travailleurs dès le lendemain.

Imran Ali, Secrétaire général de la PCEM, condamne: « *La décision de Pharmatec de licencier nos membres va à l'encontre de l'ordonnance du tribunal qui n'a fait que transférer l'affaire au tribunal du travail, où elle reste dans la même situation qu'auprès de la NIRC. Nous protestons contre cette décision illégale de l'entreprise et le syndicat continuera à mener une bataille juridique jusqu'à ce que nos membres obtiennent justice.* »

Ashutosh Bhattacharya, Secrétaire régional d'IndustriALL pour l'Asie du Sud, a pour sa part déclaré : *« IndustriALL condamne fermement le licenciement illégal des travailleurs par Pharmatec. Nous sommes solidaires de notre affilié PCEM, qui poursuit la lutte pour la sauvegarde des droits des travailleurs. »*

IndustriALL 26 avril 2024

Julian Assange : les États-Unis fournissent à la Haute Cour britannique des «garanties» qui n'en sont pas



Julian Assange (Crédit image: https://comiteassange.fr/)

Les États-Unis ont attendu le dernier moment pour fournir les « garanties » demandées par la Haute Cour britannique à l'issue des audiences des 20-21 février. Ils ont transmis une note diplomatique de deux pages en fin d'après-midi le 16 avril, soit la date limite qui avait été fixée.

Washington refuse de garantir que Julian Assange pourra bénéficier du premier amendement de la Constitution états-unienne (qui protège la liberté d'expression). Le document émanant de l'ambassade US à Londres assure par contre que le fondateur de WikiLeaks ne sera pas exposé à la peine de mort.

Les États-Unis se montrent sournoisement ambigus en refusant de garantir à Julian Assange la protection du premier amendement tout en disant qu'il pourra « chercher à invoquer » celui-ci auprès du tribunal, une fois extradé.

Stella Assange n'est évidemment pas satisfaite par ces fourberies rhétoriques et demande que l'administration Biden abandonne purement et simplement les poursuites.

Que va décider la Haute Cour sur la base de ces « demi-garanties » ? La logique voudrait qu'elle autorise Julian Assange à présenter son ultime appel au Royaume-Uni, Washington ayant refusé de s'engager sur le point du premier amendement, mais comme rien n'est logique et normal dans cette affaire depuis le début…

Une audience est prévue le 20 mai à Londres pour examiner le contenu de la note diplomatique. Les avocats d'Assange auront la possibilité d'en contester la fiabilité. La Haute Cour devrait trancher ensuite. Si elle décidait d'accorder du crédit au document et rejetait finalement l'appel, le fondateur de WikiLeaks aurait alors épuisé tous ses recours au Royaume-Uni et pourrait être extradé dans la foulée.

Comité de Soutien Assange
26 Avril 2024

Le Burkina Faso suspend la BBC et la voix de l'Amérique

Le Burkina Faso a suspendu les stations de radio BBC et Voice of America pour avoir couvert un rapport de Human Rights Watch sur un massacre de civils perpétré par les forces armées du pays, selon ces médias.

La porte-parole de la communication du Burkina Faso, Tonssira Myrian Corine Sanou, a déclaré jeudi soir que les deux stations de radio seraient suspendues pendant deux semaines, et a averti les autres réseaux médiatiques d'éviter de rapporter cette histoire.

Selon le rapport publié jeudi par Human Rights Watch, l'armée a tué quelque 223 civils, dont 56 enfants, dans des villages accusés de coopérer avec les militants. Le rapport a été largement couvert par les médias internationaux, notamment Associated Press. « VOA maintient ses reportages sur le Burkina Faso et a l'intention de continuer à couvrir pleinement et équitablement les activités dans le pays », a déclaré la chaîne dans un article de presse faisant état de sa suspension.

Il est à noter que le Burkina a déjà suspendu RFI et France 24. Le Burkina Faso a choisi le bon chemin et c'est ceci qui fait mal à l'axe US-OTAN. L'Occident et toutes les institutions à son service n'ont aucune place au Burkina Faso. Les médias de propagandes qui ne servent qu'à publier des fake news et de donner une image ternie et fausse de la situation dans ce pays sont évidemment dirigés vers la porte de la sortie. En effet, ces médias n'arrivent plus à manipuler les Africains.

French PressTV
27 avril 2024



Les stations de radio BBC et Voice of America suspendues au Burkina Faso

Classified Directory

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

ATTORNEY

INJURED IN AN ACCIDENT? Don't Accept the insurance company's first offer. Many injured parties are entitled to major cash settlements. Get a free evaluation to see what your case is really worth. 100% Free Evaluation. Call Now: 1-888-454-4717. Be ready with your zip code to connect with the closest provider

AUCTIONS

INVESTMENT OPPORTUNITY ONLINE AUCTION: 5/1-5/31 Bar & Grill with Brewery Equipment. 126 N. 3rd Street, Douglas, Wyoming. 10,900 SF Retail, TURN-KEY OPERATION! Sale Info: 800-536-1401, x.401 AuctionsInternational.com Promo code: WESTBID24

EVENTS

ANTIQUE LOVERS TAKE NOTE! BRIMFIELD IS HERE - ALL SHOWS! May 14-19. New shows open daily! www.brimfieldantiqueweek.com. 2024 dates: May 14-19, July 9-14, September 3-8

HEALTH

ATTENTION OXYGEN THERAPY USERS! Discover Oxygen Therapy That Moves with You with Inogen Portable Oxygen Concentrators. FREE information kit. Call 1-855-399-2719

HEALTH

HEARING AIDS!! High-quality rechargeable, powerful Audien hearing aids priced 90% less than competitors. Tiny and NEARLY INVISIBLE! 45-day money back guarantee! 855-819-7060

HEALTH

Attention: VIAGRA and CIALIS USERS! A cheaper alternative to high drugstore prices! 50 Pill Special - Only $99! 100% guaranteed. CALL NOW: 1-855-399-2582

HELP WANTED

Haïti Liberté is looking to hire a Wordpress specialist (or someone willing to be trained) with a working knowledge of French, Kreyòl, and English and a sense of design to help with the regular update and maintenance of its website. Send résumés to: editor@haitiliberte.com; or call 718-421-0162

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HOME IMPROVEMENT

BEAUTIFUL BATH UPDATES in as little as ONE DAY! Superior quality bath and shower systems at AFFORDABLE PRICES! Lifetime warranty & professional installs. Call Now! 1-855-399-2076

MISCELLANEOUS

Les États-Unis ont exporté la mort à Gaza

Par Norman Solomon

Le dernier transfert massif de bombes de type Mark 84 [La Mk 84 est une bombe dite d'usage général, à effet de souffle et à éclats (bombe à fragmentation), non guidée et à faible traînée, d'une masse de 900 kg et en service depuis 1970, NdT] des États-Unis vers Israël n'est apparemment pas digne d'intérêt pour le New York Times.

Alors que le Washington Post a révélé vendredi après-midi que « l'administration Biden a dans le plus grand silence autorisé ces derniers jours le transfert vers Israël de bombes et d'avions de combat valant des milliards de dollars », énormément de gens s'en sont émus.

Les lecteurs de l'article ont posté plus de 10 000 commentaires sur sa page web. Common Dreams, l'un des principaux sites progressistes d'information, a rapidement emboîté le pas en publiant un article dont le titre commençait par le mot « obscène ». Les réactions sur les médias sociaux ont été immédiates et vives ; un tweet de notre équipe de RootsAction suite au scoop du Post a été vu plus de 600 000 fois.

Mais au New York Times – le journal prétendument de référence du pays – les jours se suivent et pourtant les équipes éditoriales ont décidé que cette information concernant le nouveau transfert massif d'armes à Israël ne valait absolument pas la peine d'être publiée. Et pourtant, l'information est vérifiée. Une dépêche de Reuters a indiqué que deux sources « confirmaient » le communiqué du Post.

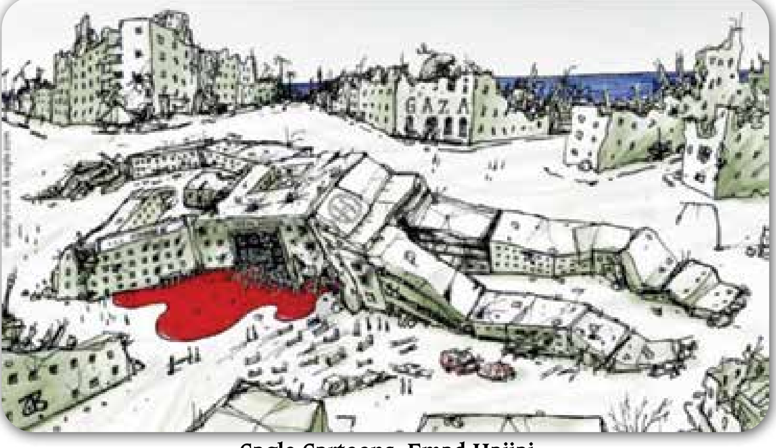
En omettant de relayer l'information, le New York Times a donné un coup de pouce au processus de normalisation du massacre à Gaza, comme si le fait d'expédier d'énormes quantités de ce type de bombes pour les utiliser afin d'ôter la vie à des civils palestiniens ne présentait aucun intérêt et ne méritait pas d'être signalé. Une énième journée consacrée au génocide.

En ne publiant pas intentionnellement cette information d'une importance capitale concernant ces nouvelles livraisons d'armements, le Times a tacitement indiqué que la volonté flagrante de l'Oncle Sam de tenir un double langage – en contribuant à un nouveau carnage à une échelle qui relève d'esprits dépravés – n'était pas un problème majeur.

À la fin du week-end, j'ai envoyé un courriel à la rédactrice en chef du Times, Carolyn Ryan, pour lui demander pourquoi le journal ne couvrait pas du tout cette information. Elle a transmis ma question au médiateur du Times, qui, le lundi soir, s'est contenté d'une non-réponse. La voici dans son intégralité : « Le New York Times s'est investi plus que tout autre journal américain au cours de la dernière décennie pour aider les lecteurs à comprendre les complexités du conflit entre Israël et le Hamas. Nous continuons à rendre compte des événements au fur et à mesure qu'ils se produisent, à la fois dans la région, au niveau international et au sein du gouvernement américain. »

Cette dérobade totale, teintée d'autosatisfaction, reflète l'arrogance du pouvoir médiatique de l'organe d'information le plus influent et le plus diffusé des États-Unis. Plutôt que de donner de la visibilité à ce sujet crucial auprès de toute la communauté médiatique du pays, le Times a choisi de l'étouffer.

L'adage selon lequel « justice différée est justice niée » s'applique également aux médias et à la guerre : le journalisme différé est du journalisme nié. Le refus du Times de couvrir le sujet alors qu'il a éclaté est une faute professionnelle journalistique qui contribue à faire de cette affaire à peine plus qu'un sujet éphémère d'un jour au lieu du sujet de débat national précis qu'il aurait dû être.



Cagle Cartoons: Emad Hajjaj

L'article du Post avait mis à nu, à un moment historique crucial, une contradiction mortifère dans le comportement des hauts responsables du gouvernement américain, en aidant et encourageant directement le massacre méthodique de civils à Gaza par Israël tout en débitant des platitudes simplistes les concernant.

Dans sa phrase d'accroche, l'article indique que la Maison Blanche a approuvé les nouvelles livraisons de bombes et d'avions d'armes « même si Washington exprime des inquiétudes quant à une offensive militaire anticipée dans le sud de Gaza, offensive qui pourrait menacer la vie de centaines de milliers de civils palestiniens ». Cette incohérence montre à quel point les « inquiétudes de Washington » sont bidons.

« Les nouveaux lots d'armes envoyés comprennent plus de 1 800 bombes Mk 84 de 900 kg et 500 bombes Mk 82 de 250 kg, selon des fonctionnaires du Pentagone et du département d'État au fait de la question », a rapporté le Post. « Il existe des liens établis entre les bombes de 900 kg et de précédentes tueries de masse perpétrées dans le cadre de la campagne militaire israélienne à Gaza. »

L'article cite un fonctionnaire non identifié de la Maison Blanche qui, de fait, souligne que tout le discours sur la prétendue détresse qu'éprouverait le président Biden face aux massacres de civils à Gaza n'est qu'un cruel exercice d'enfumage de relations publiques : « Nous continuons de soutenir le droit d'Israël à se défendre. Conditionner l'aide ne fait pas partie de notre politique. »

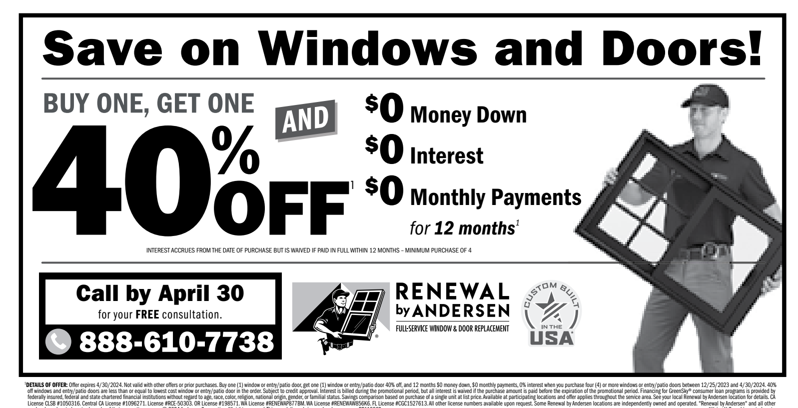
Traduction : Nous continuons de soutenir, via une aide militaire massive, la prérogative d'Israël de continuer à massacrer les civils palestiniens.

Si les rédacteurs du Times souhaitent comprendre à quel point les bombes de 900 kg actuellement en route pour Israël sont absolument abominables, ils pourraient relire quelques articles de leur propre journal. En décembre, ce dernier décrivait ces bombes comme « l'une des munitions les plus destructrices figurant dans les arsenaux militaires occidentaux » – une arme qui « libère une onde de souffle et des fragments de métal à des milliers de mètres dans toutes les directions ». À l'époque, le Times indiquait qu'à « au moins à 200 reprises, Israël a utilisé ces munitions dans la zone qu'il désignait comme sûre pour les civils » et que ces bombes constituaient « une menace persistante pour les civils cherchant à se mettre en sécurité dans le sud de la bande de Gaza. »

Il y a fort à parier que le nouvel envoi de bombes de 900 kg vers Israël semblerait davantage digne d'intérêt pour les rédacteurs du New York Times si c'était la vie de leurs proches qui était en jeu.

***Norman Solomon** est directeur national de RootsAction.org, il est aussi directeur exécutif de l'Institute for Public Accuracy. Son dernier livre, War Made Invisible : How America Hides the Human Toll of Its Military Machine (La guerre rendue invisible : comment l'Amérique cache le bilan humain de sa machine militaire), a été publié en juin 2023 par The New Press.

La Progressive 02 avril 2024
Traduit par les lecteurs du site Les-Crises
Afrique Asie 25 avril, 2024









La fiction du droit international



Aujourd'hui film de fiction « DROIT INTERNATIONAL »

Par Clodovaldo Hernández

Quand la loi n'est que pour les autres

Souvenez-vous du mois d'avril

Le capitalisme hégémonique occidental impose au reste du monde son modèle de soi-disant démocratie, de droits de l'homme, de liberté de la presse et de relations internationales. Quiconque s'écarte des paramètres fixés par les "pays avancés" s'expose à de sévères représailles.

Mais ces mêmes pays, et les gouvernements de droite soumis à leurs diktats, peuvent piétiner toutes les composantes du modèle quand bon leur semble.

La semaine dernière, au Venezuela, nous avons commémoré le 22e anniversaire des événements d'avril 2002, qui se sont déroulés de manière flagrante et sans complexe : ils ont renversé un président légitime ; ils se sont autoproclamés chefs d'entreprise ; ils ont promulgué un décret effaçant toutes les autorités élues et nommées ; ils ont ignoré la constitution approuvée par référendum ; et, comme si tout cela ne suffisait pas, ils ont assiégé une ambassade et étaient sur le point de la violer avec l'argument d'expulser de prétendus demandeurs d'asile.

Toutes ces actions, si elles avaient été perpétrées par un mouvement de gauche ou un gouvernement en rébellion contre les États-Unis, auraient été condamnées par la "communauté internationale" et auraient mérité des "sanctions" de la part de l'impérialisme et de ses alliés.

D'ailleurs, ces gestes inconstitutionnels en violation du droit international ont été tentés de se répéter dans les années qui ont suivi. L'autoproclamation de Juan Guaidó, réplique du serment de Carmona, le Bref, et l'approbation d'un prétendu statut de la transition, qui a laissé la Magna Carta sans effet, en sont des exemples.

Persécution d'Assange

Les pays que la Russie a qualifiés d' « Occident collectif » se sont arrogés le rôle de gardiens de la liberté de la presse et d'expression sur la planète. Si une radio locale d'un village chinois fait faillite, si un média américain n'est pas autorisé à entrer en Russie ou si le président Maduro donne une réponse qui ne plaît pas à un journaliste, les "préoccupations" de Washington et de l'Union européenne sont immédiatement déclenchées et des communiqués sont publiés pour exiger que le droit sacré à l'information soit respecté.

Mais il s'avère que le pire cas de ces dernières années, en termes de persécution contre un journaliste pour avoir fait son travail, est celui mené par les États-Unis et le Royaume-Uni, avec la complicité du gouvernement du traître équatorien Lenin Moreno, contre Julian Assange, que l'élite belliciste mondiale veut enterrer vivant en prison pour le "crime" d'avoir révélé les crimes de guerre commis en Irak, en Afghanistan, en Libye et dans d'autres nations détruites par l'OTAN.

Les pays puissants ne cessent d'appliquer des lois restreignant la liberté d'information, d'expression et de presse. Ils en ont assez d'emprisonner des journalistes, des communicateurs, des influenceurs et des citoyens ordinaires pour des opinions exprimées dans les médias ou sur les réseaux sociaux. Mais ils dénient aux autres pays leur droit souverain de légiférer sur les discours de haine et de poursuivre les personnes qui les diffusent.

Violation de l'ambassade mexicaine

Le siège de l'ambassade de Cuba à Caracas, le 12 avril 2002, n'était qu'un prélude. Depuis lors, plusieurs actions dans le monde ont mis en crise un droit considéré comme sacré : le droit d'asile.

Une action honteuse a été la remise d'Assange à la police britannique, ordonnée par le voyou Moreno. Le journaliste était réfugié dans l'ambassade équatorienne à Londres et en a été expulsé de force, dans l'un des épisodes les plus abominables de l'histoire du droit d'asile, tout cela pour couvrir des crimes contre l'humanité commis par les pouvoirs militaires et pour donner une leçon à quiconque tenterait de diffuser de telles informations.

Aujourd'hui, ce même pays latino-américain complète l'attaque contre le droit international en pénétrant violemment dans une ambassade et en enlevant un demandeur d'asile.

Il s'agit d'un acte similaire à celui commis par les hordes carmoniennes le 12 avril 2002, aujourd'hui perpétré par un gouvernement élu, comme celui de Daniel Noboa.

C'est d'ailleurs une mesure que la révolution bolivarienne n'a jamais prise, alors que de nombreux personnages, auteurs d'actes punissables graves, se cachaient (et conspiraient) dans diverses ambassades de pays hostiles.

Extermination consensuelle

Malheureusement, il n'y a peut-être pas de meilleur exemple de la façon dont la droite, chaque fois qu'elle en a l'occasion, viole le droit national et les normes internationales, et ce en toute impunité, que l'extermination menée par l'entité sioniste d'Israël en Palestine.

Depuis octobre dernier, une vague de terreur et de violence s'est abattue sur la population civile de Gaza, faisant des dizaines de milliers de victimes, dont de nombreux enfants. Les forces d'occupation ont détruit des hôpitaux, des centres de réfugiés, des écoles, des universités, des temples et des infrastructures de services de base ; elles ont tué des diplomates, des professionnels de la santé et des journalistes ; elles ont attaqué des ambassades et des consulats. En d'autres termes, elles ont violé toutes les règles régissant la guerre.

Si un autre pays avait commis ne serait-ce qu'une petite partie de ces barbaries, il aurait fait l'objet de sanctions de la part du Conseil de sécurité des Nations unies et aurait probablement déjà fait l'objet d'une intervention militaire. Mais parce qu'il s'agit d'Israël, l'enclave américaine au Moyen-Orient, il a le droit de tuer, de détruire, de voler, de piller et, en plus, de se moquer des victimes avec des vidéos infâmes postées par ses soldats sur les médias sociaux.

Lorsque les fonctionnaires et les porte-parole impériaux sont interrogés sur ce terrible génocide, ils se contentent de dire que, jusqu'à présent, ils n'ont observé aucun signe pouvant conduire à qualifier les événements de crimes de guerre.

*Clodovaldo Hernández est un journaliste et analyste politique vénézuélien. Il a obtenu le Prix Simón Bolivar du journalisme d'opinion 2022. Il a une expérience dans le domaine de l'enseignement universitaire. Diplômé de l'École de Communication Sociale de l'Université Centrale du Venezuela, spécialiste en Information Internationale (UCV), avec une maîtrise en Sciences Politiques (Université Simón Bolívar).

Cuatro Temas
18 Avril 2024
Traduction
Bernard Tornare
24 Avril 2024